VILLE DE SAINT-LAMBERT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 1^{er} OCTOBRE 2025 À 19 h 30

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE**

1.1.	Ouverture de la séance (quorum)
1.2.	Adoption de l'ordre du jour
1.3.	Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2025
1.4.	Suivi de la séance précédente
1.5.	Mot de la mairesse
1.6.	Tour de table des membres du conseil
1.7.	Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)
2.	AGGLOMÉRATION
2.1.	Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 18 septembre 2025
2.2.	Orientations du conseil – Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 2 octobre 2025
2.3.	Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération
3.	RÈGLEMENTS
3.1.	Adoption – Règlement modifiant le règlement de zonage (2025-215-1)
4.	FINANCES
4.1.	Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires
4.2.	Dépôt des états comparatifs
5.	RESSOURCES HUMAINES
5.1.	Dépôt de la liste des embauches
6.	APPEL D'OFFRES ET CONTRATS
6.1.	Adjudication du contrat 25RHC02 – Impression du magazine municipal
6.2.	Adjudication du contrat 25TP13 – Services de coupe de gazon et de désherbage
6.3.	Adjudication du contrat 25ÉQUI01-2 – Acquisition d'un camion six roues
6.4.	Adjudication du contrat 25GN15 – Remplacement de l'éclairage du parc de la voie maritime

6.5. Autorisation de signature – Ententes contractuelles pour le transport de neige saison 2025-2026

7. **ADMINISTRATION**

- 7.1. Offre d'achat d'une partie du lot 2 393 331 240, Saint-Laurent
- 7.2. Approbation de la démarche de gestion des actifs municipaux en eau
- 7.3. Refus Promesse d'achat Maison Marsil

8. **URBANISME**

- 8.1. Dépôt du procès-verbal de la séance du 13 août 2025 du comité consultatif d'urbanisme
- 8.2. Demandes de dérogation mineure
 - 8.2.1. Dérogation mineure 675, avenue Green Modules de jeux et clôture
 - 8.2.2. Dérogation mineure 640, avenue Pine Superficie minimale d'un logement
- 8.3. Demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 8.3.1. PIIA 1000, avenue Victoria, suite 33 Enseignes
 - 8.3.2. PIIA 163, boulevard Montrose Transformation de la façade
 - 8.3.3. PIIA 683, boulevard Desaulniers Transformation des façades
 - 8.3.4. PIIA 302, rue Saint-Thomas Transformation des façades
 - 8.3.5. PIIA 46, avenue Hickson Transformation de la façade
 - 8.3.6. PIIA 379, avenue Sanford Transformation de la façade
 - 8.3.7. PIIA 281, avenue Dulwich Agrandissement
 - 8.3.8. PIIA 92, avenue Edison Agrandissement
 - 8.3.9. PIIA 838, rue Closse Transformation de la façade
 - 8.3.10. PIIA 135, avenue de Brixton Transformation de la façade
 - 8.3.11. PIIA 252, rue du Dauphiné Transformation des façades
 - 8.3.12. PIIA 724, rue Boissy Transformation de la façade
 - 8.3.13. PIIA 804, rue Boissy Transformation de la façade
 - 8.3.14. PIIA 200, rue Terroux Transformation de la façade
 - 8.3.15. PIIA 446, avenue Birch Transformation de la façade
 - 8.3.16. PIIA 464, avenue de Brixton Transformation de la façade
 - 8.3.17. PIIA 129, avenue Mortlake Transformation de la façade Refus

9. **CLÔTURE**

- 9.1. Seconde période de questions (une heure)
- 9.2. Tour de table des membres du conseil
- 9.3. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert, le 29 septembre 2025

La greffière de la Ville,

Me Cassandra Comin Bergonzi



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.1) Ouverture de la séance (quorum)

La mairesse constate que le quorum est atteint.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.2) Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire, tel que présenté.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.3) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2025

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2025 tel que rédigé.

PROCÈS-VERBAL d'une séance du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert, tenue le 15 septembre 2025 à 19 h 30 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper, sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

Est absente:

Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district nº 3

Sont également présents :

Cassandra Comin Bergonzi, greffière Sylvain Villeneuve, directeur général par intérim

Ouverture de la séance (quorum)

La mairesse constate que le quorum est atteint.

(2025-09-293) Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 septembre 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-294) Approbation des procès-verbaux des séances du 18 août 2025

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 août 2025 et de la séance extraordinaire du 18 août 2025, tels que rédigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.

Mot de la mairesse

Le mot de la mairesse débute à 19 h 33 et se termine à 19 h 48.

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de 19 h 49 à 20 h 13.

Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)

Cette période de questions débute à 20 h 14 et se termine à 20 h 53.

Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 21 août 2025

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa séance ordinaire du 21 août 2025, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001).

(2025-09-295) Orientations du conseil — Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 18 septembre 2025

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 18 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'EXPRIMER une orientation favorable aux sujets contenus dans l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 18 septembre 2025 joint à la présente résolution.

D'AUTORISER la mairesse ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations ci-dessus, si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :

- Claude Ferguson : Commission de la sécurité publique
- Pascale Mongrain : Réseau de transport de Longueuil (RTL)

(2025-09-296)

<u>Adoption – Règlement d'emprunt - réaménagement et amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur</u>

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 18 août 2025, la mairesse Pascale Mongrain a donné l'avis de motion à l'effet que le Règlement décrétant une dépense de 2 970 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins du réaménagement et de l'amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur (2025-243) serait présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil et que le projet de règlement a été déposé à la même séance;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement vise un emprunt et le financement, pour une durée de 25 ans, pour les fins de travaux de réaménagement et d'amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur.

Il est proposé par le conseiller Francis Le Chatelier appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'ADOPTER le Règlement décrétant une dépense de 2 970 000 \$ et un emprunt au même montant aux fins du réaménagement et de l'amélioration du rendement du réseau d'égout unitaire de l'avenue d'Isère et de la rue de Namur (2025-243).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-297)

Adoption – Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage (2025-215-1)

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 18 août 2025, le conseil a adopté le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage (2025-215-1);

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement vise à permettre l'aménagement de l'espace du grenier ou de l'entretoit sans que cela ne compte pour un étage;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet de règlement le 25 août 2025;

CONSIDÉRANT QU'aucune question ni commentaire n'a été posé;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Stéphanie Verreault

D'ADOPTER le second projet de *Règlement modifiant le règlement de zonage* (2025-215-1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et le Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses (2022-207) qui permettent à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 1^{er} au 31 août 2025 pour les sommes respectives de 9 549 963,61 \$ et de 1 397 738,59 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

(2025-09-298) <u>Annulation de soldes résiduaires de règlements d'emprunt</u>

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

CONSIDÉRANT QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

CONSIDÉRANT QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par la ministre des Affaires municipales et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

CONSIDÉRANT QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

QUE la Ville de Saint-Lambert modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

- 1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
- 2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
- 3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

QUE la Ville de Saint-Lambert informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe;

Que la Ville de Saint-Lambert demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaires mentionnés à l'annexe;

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-299) Régime de retraite – Désignation des signataires

CONSIDÉRANT QUE la ville administre le Régime de retraite des fonctionnaires et des salariés de la Ville de Saint-Lambert en vertu d'une convention de délégation de pouvoirs conférée par le comité de retraite dudit régime, en date du 18 décembre 2007;

CONSIDÉRANT les mouvements de personnel dans l'équipe de notre fournisseur et l'arrivée en poste de monsieur Sylvain Villeneuve à titre de directeur général par intérim;

CONSIDÉRANT QUE pour l'administration du régime, il est nécessaire de procéder à une mise à jour des signataires autorisés suivant un formulaire prescrit.

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'APPROUVER la désignation des nouveaux signataires autorisés pour le Régime de retraite des fonctionnaires et des salariés de la Ville de Saint-Lambert suivant le formulaire prescrit, signé le 14 août 2025, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du *Code du travail* (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services.

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 28 juillet au 15 septembre 2025.

(2025-09-300) <u>Autorisation d'un avenant contractuel du contrat 24ENV02</u>

CONSIDÉRANT QUE les représentantes des commerçants du centre-ville ont formulé des demandes explicites à la direction générale et à la division environnement;

CONSIDÉRANT QUE le centre-ville a une configuration compacte particulière limitant l'espace disponible;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a donné l'orientation à la division environnement d'aller de l'avant avec la collecte hebdomadaire de bacs roulants au centre-ville;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud appuyé par le conseiller Francis Le Chatelier

D'AUTORISER l'avenant au contrat de service 24ENV02 ayant pour objet la collecte des matières recyclables de Saint-Lambert afin d'y ajouter des liquidités de façon à permettre la collecte hebdomadaire des matières récupérables des commerçants du centre-ville;

D'AUTORISER la valeur totale estimée du contrat 24ENV02 pour le contrat en cours à 1 941 770,99 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur du contrat autorisé de 1 834 585,55 \$, toutes taxes comprises (résolution n° 2024-07-234), auquel s'ajoute le montant de 107 185,44 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire n° 02-452-20-446.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-301) <u>Honoraires d'avocats dossier CMQ-67482-001 Bernard Rodrigue</u>

CONSIDÉRANT QUE lors de son mandat au poste de conseiller du district 3, monsieur Bernard Rodrigue a fait l'objet d'une citation en déontologie municipale devant la section juridictionnelle de la Commission municipale du Québec, pour avoir commis des manquements aux règles prévues au Règlement numéro 2018-161 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la ville de Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rodrigue a retenu les services de Me Alfred Bélisle à titre de procureur, dans le cadre du recours de la Commission municipale du Québec (ci-après la « CMQ »);

CONSIDÉRANT QUE le 7 avril 2022, la CMQ a rendu sa décision, retenant contre monsieur Rodrigue les quatre (4) manquements et lui imposant une pénalité de 4 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rodrigue a déposé en Cour supérieure une procédure en révision judiciaire de la décision de la CMQ;

CONSIDÉRANT QUE le 31 juillet 2025, la Cour supérieure a rendu sa décision dans le dossier 500-17-120118-222, rejetant la demande de pourvoi en contrôle judiciaire de M. Bernard Rodrigue contre la CMQ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rodrigue a déposé, le 3 septembre 2025, une demande de permission d'appeler devant la Cour d'appel contre la CMQ;

CONSIDÉRANT QUE la seule obligation de la Ville est de payer les frais raisonnables de défense de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires engagés par monsieur Rodrigue sont déraisonnables et disproportionnés ;

CONSIDÉRANT la résolution n° 2024-05-157;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud appuyé par le conseiller Claude Ferguson

DE MAINTENIR le refus de paiement des factures n° 22934 et 22935 de la firme d'avocats Godard Bélisle St-Jean & Associés représentant monsieur Bernard Rodrigue, découlant directement ou indirectement des plaintes logées à la CMQ et totalisant un montant de 107 653,85 \$;

DE REFUSER le paiement de toute facture reliée à la demande de pourvoi en contrôle judiciaire déposée devant la Cour Supérieure par M. Rodrigue contre la CMQ;

DE REFUSER le paiement de toute facture reliée à la demande de permission d'appeler déposée devant la Cour d'appel par M. Rodrigue contre la CMQ;

QUE la Ville se réserve le droit de réclamer le remboursement des frais qu'elle a précédemment encourus pour la défense de M. Rodrigue, soit un montant de 90 227,93 \$, le tout en vertu des articles 604.6 et ss de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-302) <u>Autorisation de signature – Entente relative à la conception et la réalisation des travaux de réfection du chemin Tiffin</u>

CONSIDÉRANT QUE la ville de Saint-Lambert, en partenariat avec la Ville de Longueuil, doit initier la conception du projet de réfection du chemin Tiffin entre les rues Saint-Charles O. et Jean-Bariteau;

CONSIDÉRANT la nécessité de convenir d'un protocole d'entente pour formaliser les responsabilités concernant la conception du projet ainsi que la réalisation des travaux.

Il est proposé par la conseillère Virginie Dostie-Toupin appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'AUTORISER la greffière de la ville de Saint-Lambert à signer au nom de la ville l'entente relative à la conception et la réalisation des travaux de réfection du chemin Tiffin, entre les rues Saint-Charles O. et Jean-Bariteau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-303) Promesse d'achat Maison Marsil – 349, rue Riverside

CONSIDÉRANT la résolution n° 2024-12-438 autorisant la mise en marché de la propriété sise au 349, rue Riverside;

CONSIDÉRANT la résolution n° 2025-03-095 autorisant le lotissement des lots 2 115 296, ptie 5 140 598 du cadastre du Québec et partie du territoire non cadastré;

CONSIDÉRANT QU'en date des présentes, le territoire non cadastré a été cadastré auprès du cadastre officiel sous le numéro de lot 6 681 112 cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QU'afin de vendre l'immeuble, la Ville doit sortir du domaine public et faire passer au domaine privé, toute portion de lot affecté à l'utilité publique pour l'immeuble décrit comme étant le lot 2 115 296, ptie 6 681 112 et ptie 5 140 598 du cadastre du Québec, propriété sise au 349, rue Riverside;

Il est proposé par le conseiller Francis Le Chatelier appuyé par la conseillère Liette Michaud

DE TRANSFÉRER du domaine public au domaine privé toute portion qui fait ou aurait pu faire partie du domaine public du lot projeté 6 681 113 du cadastre du Québec, lequel lot est représenté au plan cadastral de l'arpenteur-géomètre Éric Leclerc sous le numéro 114 de ses minutes;

D'AUTORISER la vente dudit lot projeté 6 681 113 du cadastre du Québec, pour lequel un nouveau numéro de lot pourrait lui être attribué, le tout suivant les termes de la promesse d'achat PAG 15085 datée du 15 août 2025 ainsi que de la contre-proposition de la Ville;

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général, à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Votes pour: Les conseillers Francis Le Chatelier, Julie Bourgoin, Claude Ferguson, Liette Michaud et Virginie Dostie-Toupin

Votes contre: Les conseillers Loïc Blancquaert et Stéphanie Verreault

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

(2025-09-304) <u>Sous-location de la marina – Club de yacht</u>

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 20 mai 2025, le conseil a autorisé la résiliation ou le non-renouvellement du bail de sous-location intervenu entre la Ville et le Club de Yacht de St-Lambert avec effet en date du 1^{er} mars 2026 (résolution n° 2025-05-166);

CONSIDÉRANT les nouvelles modalités exigées par la Corporation de la voie maritime qui en découleraient;

Il est proposé par la conseillère Julie Bourgoin appuyé par le conseiller Claude Ferguson

D'ABROGER la résolution n° 2025-05-166;

DE MAINTENIR temporairement le bail de sous-location avec le Club de yacht de St-Lambert;

DE MANDATER le directeur général pour négocier avec le Club de yacht une entente de principe, afin de permettre des activités de navigation douce qui pourront prendre place avec l'encadrement du Club.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-305) Convention de prêt d'un camion-échelle incendie

Il est proposé par le conseiller Loïc Blancquaert appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'AUTORISER le directeur du génie, des travaux publics et de l'environnement à signer au nom de la ville l'entente à intervenir avec Le Musée Rodrigue pour l'entreposage d'un camion-échelle incendie de marque SEAGRAVE, année 1938, numéro de série 6027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-306) <u>Comité consultatif d'urbanisme – Démission – Nomination</u>

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par le conseiller Loïc Blancquaert

DE RECEVOIR la démission de monsieur Pierre-François Chapleau à titre de membre et à titre de vice-président du comité consultatif d'urbanisme;

DE NOMMER monsieur Pierre-François Chapleau comme membre remplaçant architecte du comité consultatif d'urbanisme;

DE NOMMER monsieur Jean-Luc Vadeboncoeur comme membre du comité consultatif d'urbanisme à titre d'architecte membre de l'Ordre des architectes du Québec;

DE NOMMER monsieur Paul Guenther comme vice-président du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-307)

<u>Demande au MAMH de reporter la date de mise aux normes pour les piscines</u> résidentielles installées avant le 1^{er} novembre 2010

CONSIDÉRANT le *Règlement modifiant le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* (s-3.1.02, r. 1) entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021 ainsi que le Décret 1372-2022 du 6 juillet 2022;

CONSIDÉRANT QUE ce Règlement s'applique aux nouvelles installations aménagées à compter du 1^{er} juillet 2021, aux installations existantes avant le 1^{er} juillet 2021 et aux installations existantes avant le 1^{er} novembre 2010, ces dernières ayant jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer;

CONSIDÉRANT QUE le 27 mai dernier, près de quatre ans après l'entrée en vigueur dudit Règlement, le MAMH a modifié le guide d'application produit pour les officiers municipaux avec une nouvelle interprétation du Règlement complètement différente de l'interprétation de l'ancien guide et de celle de la Ville à ce moment;

CONSIDÉRANT cette nouvelle interprétation, plus laxiste et permettant une mise aux normes des piscines beaucoup moins restrictive et coûteuse aux propriétaires d'une piscine existante avant le 1^{er} novembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE le MAMH a fait cette modification à peine 4 mois avant la date limite pour se conformer, créant ainsi beaucoup de confusion et donnant peu de temps aux propriétaires pour se prévaloir de ces modifications;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs propriétaires seront en infraction le 30 septembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE le MAMH est l'unique responsable de la situation chaotique que les propriétaires de piscines existantes avant le 1^{er} novembre 2010 vivent actuellement;

Il est proposé par la conseillère Liette Michaud appuyé par le conseiller Claude Ferguson

DE DEMANDER au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de reporter la date d'obligation de conformité prévue au 2^e alinéa de l'article 10 du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* (S-3.1.02, r. 1) du 30 septembre 2025 au 30 septembre 2026 afin de permettre aux propriétaires d'installations existantes avant le 1^{er} novembre 2010 de se conformer audit Règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>Dépôt du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2025 du comité consultatif</u> <u>d'urbanisme</u>

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2025 du comité consultatif d'urbanisme.

(2025-09-308) PIIA – 217, rue Terroux – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 217, rue Terroux, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-309) PIIA – 102, rue du Poitou – Transformation des façades

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation des façades du bâtiment situé au 102, rue du Poitou, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-310) PIIA – 369, avenue Walnut – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 369, avenue Walnut, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-311) PIIA – 524, avenue d'Isère – Équipement mécanique

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'installation d'un équipement mécanique au bâtiment situé au 524, avenue d'Isère, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-312) PIIA – 290, avenue Walnut – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 290, avenue Walnut, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-313) PIIA – 10, boulevard Desaulniers – Enseignes

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'installation de deux enseignes sur vitrine sur la façade du bâtiment situé au 10, boulevard Desaulniers, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-314) <u>PIIA – 525, avenue Notre-Dame – Nouvelle construction</u>

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Liette Michaud

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la construction d'un bâtiment résidentiel situé au 525, avenue Notre-Dame, tel que déposé.

Votes pour: Les conseillers Francis Le Chatelier, Julie Bourgoin, Claude Ferguson, Liette Michaud et Virginie Dostie-Toupin

Votes contre: Les conseillers Loïc Blancquaert et Stéphanie Verreault

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

(2025-09-315) PIIA – 671, avenue de Merton – Agrandissement et transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de sa réunion du 13 août 2025;

CONSIDÉRANT le courrier électronique reçu du requérant en date du 19 août 2025 acquiesçant aux commentaires du CCU;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et la transformation de la façade du bâtiment situé au 671, avenue de Merton, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-316) PIIA – 214, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 214, avenue des Pyrénées, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-317) PIIA – 205, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 205, avenue des Pyrénées, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-318) PIIA – 309, avenue Hickson – Agrandissement

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement et à la transformation de la façade du bâtiment situé au 309, avenue Hickson, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-319) PIIA – 312, avenue Walnut – Agrandissement

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement du bâtiment situé au 312, avenue Walnut, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-320) PIIA – 300, avenue Arran – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 300, avenue Arran, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-321) PIIA – 912, avenue Oak – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 912, avenue Oak, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-322) PIIA – 165, avenue de Merton – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

CONSIDÉRANT le courrier électronique reçu de la requérante en date du 21 août 2025 acquiesçant aux commentaires du CCU;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 165, avenue de Merton, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-323) PIIA – 312, avenue Alexandra – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 312, avenue Alexandra, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-324) PIIA – 440, avenue Notre-Dame – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de sa réunion du 13 août 2025;

CONSIDÉRANT le courrier électronique reçu du requérant en date du 22 août 2025 acquiesçant aux commentaires du CCU;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 440, avenue Notre-Dame, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(2025-09-325) PIIA – 301, avenue Alexandra – Agrandissement – Refus

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 13 août 2025;

Il est proposé par le conseiller Claude Ferguson appuyé par la conseillère Julie Bourgoin

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatif à la l'agrandissement du bâtiment situé au 301, avenue Alexandra, tel que déposé, considérant que le projet n'est pas conforme aux objectifs et critères du *Règlement 2023-220 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA), notamment:

- le gabarit et l'implantation d'un agrandissement ne permettent pas de distinguer et de mettre en valeur la volumétrie du bâtiment existant, le volume prépondérant demeure celui du bâtiment d'origine;
- la construction ne présente pas une relation harmonieuse avec le milieu bâti environnant et ne s'intègre pas de manière significative avec le paysage de la rue, notamment en termes de gabarit et de forme;
- l'emplacement particulier du bâtiment face au parc Alexandra lui donnant une valeur urbanistique d'importance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

|--|

Cette période de questions débute à 21h23 et se termine à 21h43.

Tour de table des membres du conseil

Un second tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil peuvent s'exprimer en alternance sur différents sujets a lieu à 21h43.

Levée de la séance

La mairesse procède à la levée de la séance à 21h44.

Pascale Mongrain Mairesse Cassandra Comin Bergonzi Greffière



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.4) Suivi de la séance précédente

Le directeur général fait part du suivi des dossiers de la séance précédente.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le $1^{\rm er}$ octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

	Stephanie ven	eduit, conseinere da district i	. 0
(1.5)	Mot de la mairesse		
Le mot de la ma	iresse débute à	et se termine à	



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(1.6)	Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment en alternance sur différents sujets a lieu de _____ à ____.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

	Stéphanie Verreault, conseillère du district nº 8			
(1.7)	Première période de questions sur les sujets de l'ordre du jour (30 minutes)			
Cette périod	le de questions débute à et se termine à			



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.1) Rapport de la mairesse sur les sujets traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 18 septembre 2025

La mairesse fait rapport au conseil sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa séance ordinaire du 18 septembre 2025, le tout conformément à l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, chapitre E-20.001).



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.2) Orientations du conseil – Sujets qui seront traités à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 2 octobre 2025

CONSIDÉRANT QUE les sujets soumis aux élus doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance ordinaire du conseil d'agglomération le 2 octobre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse a exposé la position qu'elle entend prendre sur ces sujets;

D'EXPRIMER une orientation favorable aux sujets contenus dans l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 2 octobre 2025 joint à la présente résolution, à l'exception d'exprimer une orientation défavorable au sujet suivant:

CA-251002-2.3 - Adoption des règles régissant la Commission des affaires réglementaires et politiques d'agglomération (SD-2025-1879)

D'AUTORISER la mairesse ou son représentant désigné à se prononcer de façon différente des orientations ci-dessus, si des informations additionnelles lui sont communiquées avant la tenue de la séance du conseil d'agglomération et justifient une position différente.



Conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil Séance ordinaire du 2 octobre 2025

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil devant avoir lieu le 2 octobre 2025, à 16 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil.

1. OUVERTURE

CA-251002-1.1	Ouverture de la séance
CA-251002-1.2	Adoption de l'ordre du jour
CA-251002-1.3	Période de questions du public
CA-251002-1.4	Dépôt des orientations transmises au conseil d'agglomération avant cette séance et concernant les sujets dont il est saisi
CA-251002-1.5	Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

- CA-251002-2.1 Dépôt de correspondances reçues (SD-2025-1805)
- CA-251002-2.2 Avis d'intervention du ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour l'agrandissement et la modification des limites du parc national des Îles-de-Boucherville (SD-2025-1833)
- CA-251002-2.3 Adoption des Règles régissant la Commission des affaires réglementaires et politiques d'agglomération (SD-2025-1879)

3. **COMMUNICATIONS**

4. FINANCÉS

- CA-251002-4.1 Dépôt des états comparatifs du trésorier visant des compétences d'agglomération (SD-2025-1752)
- CA-251002-4.2 Approbation d'une convention d'aide financière dans le cadre du Programme Accélérer la transition climatique locale volet 2 (SD-2025-1543)

- CA-251002-4.3 Autorisation des virements budgétaires et affectation du surplus non affecté mentionnés sur la liste du 9 septembre 2025 (SD-2025-1789)
- CA-251002-4.4 Autorisation de déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine (SD-2025-1801)

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

- CA-251002-6.1 Dépôt des listes des contrats en conformité avec l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes pour les mois de juillet et août 2025 (SD-2025-1637)
- CA-251002-6.2 Adhésion de la Ville à une entente d'achat regroupé avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (SD-2025-1757)
- CA-251002-6.3 Attribution de gré à gré du contrat LONG-25-0341 pour une adhésion au Service de recherche et de conseils en 11 (SD-2025-1558)
- CA-251002-6.4 Adjudication du contrat LONG-25-0241 pour l'acquisition d'un logiciel de centre d'appel certifié MS TEAMS et d'un système d'enregistrement et de conformité (SD-2025-1779)
- CA-251002-6.5 Adjudication du contrat LONG-25-0249 pour le service de nettoyage ou de pompage avec camion écureur et unité sous vide aux installations de production d'eau potable et d'assainissement des eaux usées (SD-2025-1787)

7. BIENS IMMOBILIERS

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIQUES

- CA-251002-8.1 Adoption du Plan d'action municipal en immigration (2026-2028) et autorisation de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du Programme d'appui aux collectivités (SD-2025-1546)
- CA-251002-8.2 Approbation d'une entente relative à la gratuité des services de transport collectif le jour des élections municipales (SD-2025-1468)
- CA-251002-8.3 Avis de motion d'un règlement modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglemération de Longueuil (SD-2025-1692)
- CA-251002-8.4 Adoption du projet de Règlement CA-2025-445 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil et de son document d'accompagnement (SD-2025-1692)

CA-251002-8.5 Demande d'avis sur la conformité du projet de Règlement CA-2025-445 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma

d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil aux orientations gouvernementales (SD-2025-1692)

CA-251002-8.6 Avis de motion d'un règlement modifiant le Règlement CA-2006-28

concernant la rémunération des membres du conseil

d'agglomération et de ses commissions (SD-2025-1819)

CA-251002-8.7 Présentation du projet de Règlement CA-2025-449 modifiant le Règlement CA-2006-28 concernant la rémunération des membres

du conseil d'agglomération et de ses commissions (SD-2025-1819)

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

CA-251002-12.1 Période d'interventions des membres du conseil

CA-251002-12.2 Levée de la séance

Longueuil, le 24 septembre 2025.

L'assistante-greffière de la Ville de Longueuil,

Carole Leroux



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(2.3) Rapport des représentants de la Ville aux commissions et organismes de l'agglomération

Les représentants de la ville font rapport au conseil sur les sujets traités aux commissions et organismes de l'agglomération :



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(3.1) Adoption – Règlement modifiant le règlement de zonage (2025-215-1)

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 18 août 2025, le conseil a adopté le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage (2025-215-1);

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement vise à permettre l'aménagement de l'espace du grenier ou de l'entretoit sans que cela ne compte pour un étage;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet de règlement le 25 août 2025;

CONSIDÉRANT QU'aucune question ni commentaire n'a été posé;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 15 septembre 2025, le conseil a adopté le second projet de *règlement modifiant le règlement de zonage* (2025-215-1), sans modification;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de demande de participation à un référendum a été publié le 17 septembre 2025, conformément à la Loi;

CONSIDÉRANT QU'aucune demande référendaire n'a été reçue;

D'ADOPTER le Règlement modifiant le règlement de zonage (2025-215-1).

VILLE DE SAINT-LAMBERT RÈGLEMENT N° 2025-215-1

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2024-215 SUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DU GRENIER OU DE L'ENTRETOIT

À sa séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025, le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

- 1. L'article 4.1.5 Hauteur du Règlement de zonage 2024-215 est modifié par le remplacement du paragraphe 3° du deuxième alinéa comme suit :
 - « 3° Pour les bâtiments d'usage résidentiel, l'espace du grenier ou de l'entretoit peut être aménagé sans que cela ne compte pour un étage, à la condition que la forme et la hauteur de la toiture ne subissent aucune modification autre que pour :
 - a) l'ajout de lucarnes, pourvu que chaque lucarne soit implantée à une distance minimale de 1,0 mètre de toute façade;
 - b) l'ajout d'isolation pouvant rehausser la toiture d'un maximum de 0,40 mètre, sans modification des pentes ni du profil de la toiture; ».
- 2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Pascale Mongrain, mairesse Cassandra Comin Bergonzi, greffière

Avis de motion	18 août 2025
Adoption premier projet	18 août 2025
Assemblée publique de consultation	25 août 2025
Adoption second projet	15 septembre 2025
Adoption	1 ^{er} octobre 2025
Approbation agglomération	
Entrée en vigueur	



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.1) Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le *Règlement en matière de règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses* (2022-207) qui permettent à certains fonctionnaires d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

Il est procédé au dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires dressée par le trésorier, couvrant la période du 1^{er} septembre au 14 septembre 2025 pour les sommes respectives de 2 211 730,62 \$ et de 669 289,41 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.

No paiement:	172254	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	95651	Nom:	ENTREPRISES B	RIXI INC. (LES)	Monta	ant: 4 484,71 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-04-10	20250410	LOCATION MENSUELLE MAI À DÉ	CEMBRE 2025	- BUREAUX DU 6 RU	E DESAULNII	ERS POUR LA MA	AIRIE ET LA DIREC	Jacques Des Ormeaux	Jacques Des Ormeaux (2025-1269)	4 484,71 \$
No paiement:	172291	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	05358	Nom:	Amazon Canada		Monta	ant: 113,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19 2025-08-21	CA51GSXXUID2I CA55KBJYO8I	ACHAT DE MATERIEL - FÊTES LO ACHAT DE MATERIAUX - ENTRET	`	,				Sophie Abbott-Brown Yannick Nantel	Sophie Abott-Brown (2025-1615) Yannick Nantel (2025-6915)	80,46 \$ 32,54 \$
No paiement:	172292	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	52981	Nom:	ASSOCIATION EC	CHECS ET MATHS	Monta	ant: 9 625,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-27	292901	ANIMATION CAMP DE JOUR - ÉCH	HECS (2025-924	18)				Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9248)	9 625,00 \$
No paiement:	172293	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	96078	Nom:	AUTOBUS TRANS	SCO (1988) INC	Monta	ant: 11 980,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-06-27	281982	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	574,88 \$
2025-06-27	281973	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	574,88 \$
2025-06-27	281975	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	2 379,98 \$
2025-06-27	281971	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	574,88 \$
2025-06-27	281979	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	574,88 \$
2025-06-27	281970	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	574,88 \$
2025-06-27	281974	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	574,88 \$
2025-06-27	281945	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	546,13 \$
2025-06-27	281981	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	574,88 \$
2025-06-27	281943	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	603,62 \$
2025-06-27	281944	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	2 155,78 \$
2025-06-27	281942	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	546,13 \$
2025-06-27	281977	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	574,88 \$
2025-06-27	281978	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	574,88 \$
2025-06-27	281980	TRANSPORT D'AUTOBUS POUR L	ES CAMPS DE	JOUR (2025-9285)				Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2025-9285)	574,88 \$
No paiement:	172294	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04802	Nom:	BELL CANADA		Monta	ant: 328,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-28	X010860410250828	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-465-7	'829) (2025-9 0 6	3)				Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9063)	27,31 \$
2025-09-01	X012961465250901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-9						Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9063)	20,10 \$
2025-09-01	X012930862250901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-9	656) (2025-906	3)				Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9063)	19,95 \$
2025-09-01	X012859817250901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-1						Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9063)	61,46 \$
2025-09-01	X012461689250901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-4	, ,	•				Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9063)	19,95 \$
		FRAIS DE TÉLÉPHONE (450-671-3						Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9063)	59,85 \$
2025-09-01	X010806412250901	THAIS DE TELET HONE (430-071-3	024) (2023-300	3)				Daniel Fortiel	Melissa Mercure (2025-9005)	39,03 4

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	172294		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04802	Nom:	BELL CANADA		Monta	ant: 328,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-28	X011439135250828	FRAIS DE TÉLÉPHONE (4							Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9063)	21,56 \$
2025-09-01	X001753848250901	FRAIS DE TÉLÉPHONE (4	50-671-1	443) (2025-9063	3)				Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9063)	76,83 \$
No paiement:	172295		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	51695	Nom:	BENEVA INC. (CA	PITALE ASSURANCES)	Monta	ant: 93 251,89 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-31	R-0000652891	ASSURANCE COLLECTIV	E POUR	LA VILLE DE S	AINT-LAMBERT POUR	R SEPTEMBR	E 2025 (COLS BI	LANCS)	Maxime Marquis		32 180,79 \$
2025-08-31	R-0000653649	ASSURANCE COLLECTIV	E POUR	LA VILLE DE S	AINT-LAMBERT POUR	R SEPTEMBR	E 2025 (COLS BI	LEUS ET CADRES)	Maxime Marquis		61 071,10 \$
No paiement:	172296		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	60694	Nom:	CONSTRUCTIONS	S RDJ INC.	Monta	ant: 2 100,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-22	20250822	REMBOURSEMENT DE PE	ERMIS -	FRAIS D'ENTRA	AVE NON UTILISÉES				Christopher Rogers		2 100,00 \$
No paiement:	172297		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04532	Nom:	ECOLE DE TECHI	NOLOGIE SUPERIEURE	Monta	ant: 1 192,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-21	P130909	FORMATION - GESTION D	UN PAF	RC DE VÉHICUL	LES - CONCEPTS DE	BASE (2025-4	1524)		Véronique Guité	Veronique Guité (2025-4524)	1 192,29 \$
No paiement:	172298		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	52302	Nom:	ENERGIR (GAZ M	IETRO PLUS)	Monta	ant: 2 571,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-22	750002903815	FRAIS DE GAZ NATUREL	(2025-91	30)					Maxime Marquis		34,46 \$
2025-08-22	700003721493	FRAIS DE GAZ NATUREL	(2025-91	30)					Maxime Marquis		800,13 \$
2025-08-22	750002903813	FRAIS DE GAZ NATUREL	•	,					Maxime Marquis		60,32 \$
2025-08-22	750002903816	FRAIS DE GAZ NATUREL	•	,					Maxime Marquis		22,66 \$
2025-08-22	700003721492	FRAIS DE GAZ NATUREL	•	,					Maxime Marquis		22,66 \$
2025-08-22	750002903814	FRAIS DE GAZ NATUREL	•	,					Maxime Marquis		993,80 \$
2025-08-22	700003721490	FRAIS DE GAZ NATUREL	(2025-91	30)					Maxime Marquis		104,82 \$
2025-08-22	700003721491	FRAIS DE GAZ NATUREL	(2025-91	30)					Maxime Marquis		533,07 \$
No paiement:	172299		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03563	Nom:	EXPRESS MAG		Monta	ant: 638,11 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-18	FINS160653	RENOUVELLEMENT - ABO	ONNEME	ENTS DIVERS (2	2025-9124)				Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-9124)	638,11 \$
No paiement:	172300		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	02321	Nom:	FASTENAL CANA	DA LTD	Monta	ant: 366,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation		_					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-12	QCSTH163178	ACHAT DE PIECES POUR	VEHICL	JLE (2025-7070)					Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7070)	294,95 \$
2025-07-21	QCSTH162720	ACHAT DE PIECES POUR	VEHICL	JLE (2025-4605)					Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-4605)	71,97 \$

No paiement:	172301	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	00066	Nom:	REGIME DE RETRAITE DES CADRES, COLS E	BLEUS ET BRIGADIERS Monta	int: 122 170,82 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-04 2025-09-04	20250904 20250904-1	CAISSE DE RETRAITE CADRES - CAISSE DE RETRAITE COLS BLE		i			Maxime Marquis Maxime Marquis		56 486,86 \$ 65 683,96 \$
No paiement:	172302	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04188	Nom:	FUTECH LONGUEUIL INC.	Monta	int: 239,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-25 2025-08-27	FC40143107 FC40143236	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETII ACHAT DE MATERIEL - CENTRE	•	,			Yannick Raymond Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4589) Yannick Raymond (2025-7055)	215,03 \$ 24,52 \$
No paiement:	172303	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	59549	Nom:	GESTION EVENEMENTIELLE DESCHENES IN	C Monta	int: 3 358,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-21	11580	LOCATION DE SCÈNE MOBILE - I	FÊTES DE SAIN	Γ-LAMBERT - 2E VER	SEMENT (2025-9186)	Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-9186)	3 358,70 \$
No paiement:	172304	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03291	Nom:	GROUPE JLD-LAGUE	Monta	int: 4 090,21 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-24	709276	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	ULE (2025-7007)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7007)	1 863,01 \$
2025-07-21	709082	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	ULE - VOIR CRÉ	DIT 710068 (2025-700	07)		Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7007)	2 116,53 \$
2025-07-28	709400	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	ULE (2025-7007)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7007)	45,77 \$
2025-07-30	709540	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	ULE (2025-7007)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7007)	142,38 \$
2025-07-30	709541	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	ULE (2025-7007)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7007)	93,04 \$
2025-08-13	710069	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	,				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7007)	182,01 \$
2025-08-13	710068	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA F	ACTURE 70908	2 (2025-7007)			Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7007)	(352,53 \$)
No paiement:	172305	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	01484	Nom:	GROUPE KLODA FOCUS INC	Monta	nt: 20 816,24 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-26	1-53017-0	LOCATION DE JEUX GONFLABLE	S POUR FÊTES	DE SAINT-LAMBERT	(2025-9231)		Sophie Abbott-Brown	Martin Latulippe (2025-9231)	9 715,39 \$
2025-08-26	1-53018-0	LOCATION DE JEUX GONFLABLE	S POUR FÊTES	DE SAINT-LAMBERT	(2025-9231)		Sophie Abbott-Brown	Martin Latulippe (2025-9231)	7 329,66 \$
2025-08-18	1-53015-0	LOCATION DE JEUX GONFLABLE	S POUR FÊTES	DE SAINT-LAMBERT	(2025-9231)		Sophie Abbott-Brown	Martin Latulippe (2025-9231)	1 724,63 \$
2025-08-26	1-53019-0	LOCATION DE JEUX GONFLABLE	S POUR FÊTES	DE SAINT-LAMBERT	(2025-9231)		Sophie Abbott-Brown	Martin Latulippe (2025-9231)	2 046,56 \$
No paiement:	172306	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEBEC	Monta	nt: 57 011,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-02	667 603 030 599	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 1	33 576)				Francis Blondeau		2 703,47 \$
2025-09-02	655 903 082 340	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 8	,				Francis Blondeau		153,83 \$
2025-09-02	667 603 030 598	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 1					Francis Blondeau		35 596,26 \$
2025-09-02	613 603 215 161	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 040 2					Francis Blondeau		1 392,13 \$
2025-08-27	637 903 117 274	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 3					Maxime Marquis		2 034,13 \$
2025-09-02	666 703 033 647	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 1	69 070)				Francis Blondeau		41,02 \$

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	172306	Da	ate: 2025-09-09	Référence Fourn.:	04525	Nom:	HYDRO QUEBEC		Monta	nt: 57 011,26 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-26	660 403 059 762	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 0	088 693 955)					Maxime Marquis		1 748,28 \$
2025-08-25	677 503 309 605	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 0	001 133 493)					Francis Blondeau		552,59 \$
2025-09-02	667 603 030 597	HYDRO QC COMPTE 299 001	1 133 451					Francis Blondeau		8 034,60 \$
2025-08-27	688 302 898 509	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 0	001 133 493)					Francis Blondeau		356,77 \$
2025-08-28	654 103 076 661	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 0						Francis Blondeau		274,03 \$
2025-09-02	667 603 030 596	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 0						Francis Blondeau		4 040,63 \$
2025-09-02	690 102 866 402	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 0	062 157 514)					Francis Blondeau		83,52 \$
No paiement:	172307	D	ate: 2025-09-09	Référence Fourn.:	05321	Nom:	IMPERIAL DADE (CANADA INC (SERVICORP)	Monta	nt: 86,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-20	29240-DT5	ACHAT DE MATERIEL - BIBLI	IOTHÈQUE (2025-16	16)				Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-1616)	86,92 \$
No paiement:	172308	Da	ate: 2025-09-09	Référence Fourn.:	05402	Nom:	Itron		Monta	nt: 6 086,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-04-11	52868	CONTRAT DE SERVICE POU	IR L'ORDINATEUR D	E LECTURE DES CO	MPTEURS D	'EAU (2025-9316)		Mathieu Rochette	Éric Painchaud (2025-9316)	6 086,31 \$
No paiement:	172309	Di	ate: 2025-09-09	Référence Fourn.:	60695	Nom:	JULIE PLOURDE		Monta	nt: 24,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-16	20250816	REMBOURSEMENT - LIVRES	PERDU RETROUVI	<u></u>				Elizabeth Jacques		24,95 \$
No paiement:	172310	Di	ate: 2025-09-09	Référence Fourn.:	59268	Nom:	KENT AUTOMOTI	VE	Monta	nt: 2 934,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-29	9312680023	ACHAT DE PIECES POUR VE	EHICULE (2025-9203)				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9203)	2 078,17 \$
2025-08-08	9312710626	ACHAT DE PIECES POUR VE	•	,				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9203)	12.75 \$
2025-08-19	9312738183	ACHAT DE PIECES POUR VE	•	,				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9203)	844,04 \$
No paiement:	172311	Di	ate: 2025-09-09	Référence Fourn.:	60692	Nom:	LOGICIELS SPOR	T-PLUS INC.	Monta	nt: 253,76 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-15	RBSP25-00059	DROIT MENSUEL ET FRAIS	TRANSACTIONNELS	S - JUILLET 2025 (2025	5-9439)			Daniel Fortier	MOURAD BASRIR (2025-9439)	83,68 \$
2025-07-30	RBSP25-00031	DROIT MENSUEL ET FRAIS		,	,			Daniel Fortier	MOURAD BASRIR (2025-9439)	170,08 \$
No paiement:	172312	D	ate: 2025-09-09	Référence Fourn.:	60697	Nom:	MANJOLE ULAI		Monta	nt: 103,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-20	20250820	REMBOURSEMENT - INSCRI	PTION AUX LOISIRS	S				Dominique-Anne Soucie		103,00 \$

No paiement:	172313	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	95669	Nom:	MARCHE EMILY E	ET PHILIP DESMARAIS INC. (IGA I AURIER MAG8214)	Montant	: 53.82 \$
Date facture		Annotation	2020 00 00	neterence i dumin		110111.		Gestionnaire	Approbateur - Bon de Comma		Payé au fournisseu
2025-08-25	8387	ACHAT DE NOURRITURE - RENC	ONTRE RH (20)					Véronique Guité	Veronique Guité (2025-4591)		53,82
No paiement:	172314		2025-09-09	Référence Fourn.:	00173	Nom:	MARCHE EMILY E	ET PHILIP DESMARAIS INC. (. ,	Montant	: 137,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Comma	nde	Payé au fournisseu
2025-08-20	1674	ACHAT DE MATERIEL - BIBLIOTH	IÈQUE (2025-16	24)				Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-1624)		137,77
No paiement:	172315	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03435	Nom:	METAL POLE-LIT	E INC		Montant	: 1 517,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Comma	nde	Payé au fournisseu
2025-08-25	50059	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQ	UE - LAMPADA	IRE (2025-1307)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-1307)		1 517,67
No paiement:	172316	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04164	Nom:	NATIONAL POST			Montant	: 538,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Comma	nde	Payé au fournisseu
2025-09-06	495274-06-09-25	ABONNEMENT À LA REVUE NAT	IONAL POST - S	SEPTEMBRE 2025 AU	SEPTEMBRI	E 2026 (2025-1607	·)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-1607)		538,08
No paiement:	172317	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	01915	Nom:	OASIS IRRIGATIO	N		Montant	: 1 080,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Comma	nde	Payé au fournisse
2025-08-11 2025-08-07 2025-08-18	2027708 2027702 2027721	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETI ACHAT DE MATERIEL - ENTRETI ACHAT DE MATERIEL - PISCINE	EN PISCINE (20	,				Yannick Raymond Yannick Raymond Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7010) Yannick Raymond (2025-7010) Yannick Raymond (2025-7010)		136,34 439,12 504,95
No paiement:	172318	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	50001	Nom:	PETITE CAISSE O	CENTRE DES LOISIRS (FRAN	CIS PEPIN)	Montant	: 380,00\$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Comma	nde	Payé au fournisseu
2025-08-27	20250827	PETITE CAISSE CENTRE DES LO	ISIRS (FRANCI	S PEPIN)				Sophie Abbott-Brown			380,00
No paiement:	172319	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04914	Nom:	PORTES INDUST	RIELLES ET COMMERCIALES	S BRAY-DOR INC	Montant	: 2 267,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Comma	nde	Payé au fournisseu
2025-07-30	579849	RÉPARATION DE PORTE - ZAMB	ONI (2025-4586)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4586)		2 267,31
No paiement:	172320	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	95877	Nom:	PRINCESS AUTO			Montant	: 182,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Comma	nde	Payé au fournisse
2025-07-24	1145454	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	ULE (2025-7061)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7061)		182,79
No paiement:	172321	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03293	Nom:	PUROLATOR INC			Montant	: 98,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Comma	nde	Payé au fournisseu
2025-08-23	535169676	SERVICE DE COURRIER (2025-91	129)					Maxime Marquis	Francis Blondeau (2025-9129)		45,10

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	172321	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03293	Nom:	PUROLATOR INC		Monta	nt: 98,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2025-08-16	500176467	SERVICE DE COURRIER (2025-9	129)					Maxime Marquis	Francis Blondeau (2025-9129)	53,03
No paiement:	172322	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03109	Nom:	RIVE-SUD CHRYS	SLER DODGE INC	Monta	nt: 1 421,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2025-08-13 2025-08-05	FS75663 FS75474	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	•	,				Louis-Philippe Landry Louis-Philippe Landry	Sébastien Gravel (2025-7081) Sébastien Gravel (2025-7073)	891,06 530,56
No paiement:	172323	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	95894	Nom:	SERVICES FLO IN	IC.	Monta	nt: 1 609,65 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2024-07-03 2022-07-04	IC 632675 IC 619613	SERVICE DE GESTION - BORNES SERVICE DE GESTION - BORNES						Yannick Raymond Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4585) Yannick Raymond (2025-4585)	919,80 \$ 689,85 \$
No paiement:	172324	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04468	Nom:	SHERWIN WILLIA	MS	Monta	nt: 2 261,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2025-08-07	4120-6	APPEL DE SERVICE (2025-7067)						Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7067)	2 261,42
No paiement:	172325	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	00536	Nom:	SPI SANTE SECU	RITE INC.	Monta	nt: 601,32 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2025-08-26	12257170-00	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU D	E DISTRIBUTIO	N DES EAUX (2025-60	80)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2025-6080)	601,32
No paiement:	172326	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	59691	Nom:	THOMSON REUT	ERS CANADA	Monta	nt: 130,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2025-07-25	6168026821	ACHAT DE LIVRE - PETIT CODE	DES MUNICIPAI	LITES (2025-1552)				Cassandra Comin Bergonzi	Amanda Jedrychowski (2025-1552)	130,20
No paiement:	172327	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04234	Nom:	UNITED RENTALS	S OF CANADA	Monta	nt: 746,81 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2025-08-13	249702749-001	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	ULE (2025-6965)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-6965)	746,81
No paiement:	172328	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04724	Nom:	VIDEOTRON		Monta	nt: 75,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2025-08-29	00004421/01	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION	AU 600 AVENU	JE OAK (2025-9046)				Daniel Fortier	Daniel Fortier (2025-9046)	75,74
No paiement:	172329	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	50148	Nom:	VILLE DE LONGU	EUIL (QUOTE-PART)	Monta	nt: 129 114,12 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2025-08-25	202501-031900029	CONSOMMATION DE L'EAU POU	R LA PÉRIODE I	D'AVRIL À JUIN 2025.	AVRIL : 405 2	:68 MÈTRES CUB	ES. MAI : 471116 M	Maxime Marquis		129 114,12

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	172330	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	01246	Nom:	VOLTA		Montan	t: 317,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-30	75008	ACHAT DE PIECES POUR VEHI	ICULE (2025-7066)					Louis-Philippe Landry	Sébastien Gravel (2025-7066)	317,91 \$
No paiement:	S25435	Date	e: 2025-09-01	Référence Fourn.:	54493	Nom:	DEVELOPPEMEN	T OLYMBEC INC.	Montan	t: 16 328,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-05-08 2025-05-08	20250508-U 20250508-SA	LOCATION MENSUELLE JUIN À LOCATION MENSUELLE JUIN À					,	Jacques Des Ormeaux F Jacques Des Ormeaux	Stéphanie Fournier en remplacement d Stéphanie Fournier en remplacement d	5 984,45 \$ 10 344,50 \$
No paiement:	S25594	Date	e: 2025-09-02	Référence Fourn.:	00549	Nom:	A ET JL BOURGE	OIS LTEE	Montan	t: 1 172 749,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-11	72536	RECONSTRUCTION DE L'AVEN	IUE HICKSON / L'U	JNION - DÉCOMPTE 2	2 (2025-9245)			Sylvain Villeneuve	Stéphanie Fournier en remplacement d	1 172 749,91 \$
No paiement:	S25596	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	53938	Nom:	9184-3771 QUEBE	EC INC (GROUPE ALLIANCE)	Montan	t: 12 556,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19 2025-07-31	25-026-1 26-026	IMMATRICULATION - REMORQ ACHAT DE REMORQUES (2025	,					Sébastien Gravel Louis-Philippe Landry	Sébastien Gravel (2025-7078) Sylvain Villeneuve (2025-1342)	128,99 \$ 12 427,08 \$
No paiement:	S25597	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	95486	Nom:	EMPORTE-MOI (C	CAFE DE LA GARE) (CARTE D	E CREDIT) Montan	t: 206,62 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-27	4853	BOÎTE À LUNCH - RENCONTRE	(2025-1025)					Sylvain Villeneuve	Jacques Des Ormeaux (2025-1025)	206,62 \$
No paiement:	S25598	Date	e: 2025-09-09	Référence Fourn.:	60660	Nom:	ABL PORTE LOGI	K INC.	Montan	t: 399,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19	INV-005032	APPEL DE SERVICE - SYSTÈM	ES DE PORTES C	OULISSANTES (2025-	9045)			Yannick Raymond	Louis-Philippe Landry (2025-9045)	399,03 \$
No paiement:	S25599	Date	e: 2025-09-09	Référence Fourn.:	03058	Nom:	ACIER PICARD IN	IC.	Montan	t: 1 491,54 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-04	2007712	ACHAT DE PIECES POUR VEHI	ICULE (2025-7063)					Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7063)	1 491,54 \$
No paiement:	S25600	Date	e: 2025-09-09	Référence Fourn.:	02787	Nom:	AQUATECHNO SE	PECIALISTES AQUATIQUES IN	NC Montan	t: 69,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-07 2025-08-07	85717 85716	ACHAT DE MATERIEL - PISCINI ACHAT DE MATERIEL - PISCINI	,					Yannick Raymond Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-9301) Yannick Raymond (2025-9301)	32,77 \$ 36,80 \$
No paiement:	S25601	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	95648	Nom:	ASCENSEURS AV	/ANT-GARDE	Montan	t: 387,47 \$
	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	S25601	Date	: 2025-09-09	Référence Fourn.:	95648	Nom:	ASCENSEURS AV	/ANT-GARDE	Monta	nt: 387,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	11658	ENTRETIEN DIVERS - ASCENCE	EUR - 35 FORT (2	2024-9263)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2024-9263)	387,47 \$
No paiement:	S25602	Date	: 2025-09-09	Référence Fourn.:	95538	Nom:	ATELIER MOTEUR	R POMPE	Monta	nt: 5 152,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-01	13171	RÉPARATION DE LA POMPE ET	MOTEUR PISCI	INE INTÉRIEURE (2025	5-1130)			Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-1130)	5 152,03 \$
No paiement:	S25603	Date	: 2025-09-09	Référence Fourn.:	03232	Nom:	BRANDT (NORTR	AX)	Monta	nt: 5 293,77 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13 2025-08-19	8222985 8223091	ACHAT DE PIECES POUR VEHI ACHAT DE PIECES POUR VEHI						Sébastien Gravel Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-9200) Louis-Philippe Landry (2025-9200)	199,95 \$ 5 093,82 \$
No paiement:	S25604	Date	: 2025-09-09	Référence Fourn.:	04201	Nom:	CANADIAN NATIC	DNAL	Monta	nt: 1 273,59 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-25	91804405	SERVICES PROFESSIONNELS	- SURVEILLANCE	E GÉOTECHNIQUE DE	S TRAVAUX HICKS	ON ET E	BOUL. UNION (2025-	Mathieu Rochette	Sylvain Villeneuve (2025-9311)	1 273,59 \$
No paiement:	S25605	Date	: 2025-09-09	Référence Fourn.:	04640	Nom:	CONSTRUCTION	DJL INC	Monta	nt: 863,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-27 2025-08-26	2025 18068781 2025 18067668	PIERRE CONCASSÉE (2025-929 PIERRE CONCASSÉE (2025-929	,					Louis-Philippe Landry Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2025-9298) Éric Painchaud (2025-9298)	433,59 \$ 429,92 \$
No paiement:	S25606	Date	: 2025-09-09	Référence Fourn.:	05893	Nom:	DECHI-TECH MOR	BILE	Monta	nt: 390,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-18	122045	SERVICE DE DECHIQUETAGE (2023-9252)					Cassandra Comin Bergonzi	Amanda Jedrychowski (2023-9252)	390,92 \$
No paiement:	S25607	Date	: 2025-09-09	Référence Fourn.:	03452	Nom:	DEVOIR INC (LE)		Monta	nt: 1 448,69 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-20 2025-08-12 2025-08-28	IN27745 IN27603 IN27882	PUBLICATION D'AVIS D'APPEL PUBLICATION D'AVIS D'APPEL PUBLICATION D'AVIS D'APPEL	D'OFFRES (2025	5-4362)				Gabrielle Cartier Stéphanie Fournier Gabrielle Cartier	Stéphanie Fournier (2025-4362) Stéphanie Fournier (2025-4362) Stéphanie Fournier (2025-4362)	517,39 \$ 459,90 \$ 471,40 \$
	S25608	Date	: 2025-09-09	Référence Fourn.:	59278	Nom:	DIREKTION 360 (I	INDUKTION)	Monta	nt: 1 276,22 \$
No paiement:								Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
No paiement: Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	raye au louillisseul
•	No Facture MTL-8687	Annotation SERVICES PROFESSIONNELS	RÉFECTION DE	E L'ÉCLAIRAGE DU PA	ARC LOGAN (2023-153	37)		Nicolas Beaudoin	Jasmin Savard en remplacement de Co	1 276,22 \$

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	S25609	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	01710	Nom:	DISTRIBUTIONS F	PLA-M INC	Monta	nt: 1 668,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-20	173095	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRETIE		,				Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6916)	728,81 \$
2025-08-21	173148	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRETIE	N DES PARCS	3 (2025-6916)				Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6916)	727,75 \$
2025-08-28	173323	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRETIE	N DES PARCS	5 (2025-4596)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4596)	211,85 \$
No paiement:	S25610	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	00377	Nom:	ECOLE DE GOLF	L'OISELET	Monta	nt: 2 345,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-18	G-300625	ANIMATION CAMP DE JOUR - GOLF	(2025-9260)					Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9260)	2 345,49 \$
No paiement:	S25611	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04349	Nom:	ELECTRIMAT LTE	E	Monta	nt: 5 490,70 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-11	FC00672257	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQUE	(2025-7046)					Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7046)	328,12 \$
2025-08-15	FC00673410	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQUE	(2025-7048)					Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-7048)	2 618,41 \$
2025-08-05	FC00671002	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQUE	(2025-7044)					Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7044)	966,04 \$
2025-08-26	FC00675852	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQUE	(2025-7044)					Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7044)	1 410,52 \$
2025-08-08	FC00671810	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQUE	(2025-7045)					Yannick Raymond	Louis-Philippe Landry (2025-7045)	167,61 \$
No paiement:	S25612	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04477	Nom:	ELECTRONIQUE I	MASTERVOX	Monta	nt: 165,08 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-18	IN503637	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQUE	(2025-7050)					Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7050)	165,08 \$
No paiement:	S25613	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	02172	Nom:	EMCO CORPORA	TION	Monta	nt: 4,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-05	288253013962	ACHAT DE MATERIEL - PISCINE (20)25-4587)					Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4587)	4,31 \$
2025-08-05 No paiement:		,)25-4587) 2025-09-09	Référence Fourn.:	05484	Nom:	Emondage SBP inc	Yannick Raymond c. (9211-4560 Québec inc.)	, , ,	4,31 \$ nt: 8 899,07 \$
	S25614	,	·	Référence Fourn.:	05484	Nom:	Emondage SBP inc	<u>, </u>	, , ,	, ,
No paiement:	S25614	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	05484	Nom:	Emondage SBP ind	c. (9211-4560 Québec inc.)	Montal	nt: 8 899,07 \$
No paiement:	S25614 No Facture 4575	Date: Annotation TRAVAUX D'ESSOUCHAGE (2025-9	2025-09-09		05484	Nom:	Emondage SBP inc	Gestionnaire Marie-Eve Ferland	Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement d	nt: 8 899,07 \$
No paiement: Date facture 2025-08-08	S25614 No Facture 4575 S25615	Date: Annotation TRAVAUX D'ESSOUCHAGE (2025-9	2025-09-09				Ŭ	Gestionnaire Marie-Eve Ferland	Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement d	Payé au fournisseur 8 899,07 \$ 172,46 \$
No paiement: Date facture 2025-08-08 No paiement:	S25614 No Facture 4575 S25615	Date: Annotation TRAVAUX D'ESSOUCHAGE (2025-9 Date:	2025-09-09 160) 2025-09-09	Référence Fourn.:			Ŭ	Gestionnaire Marie-Eve Ferland MAR INC (LES)	Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement d Montai	Payé au fournisseur 8 899,07 \$ 8 899,07 \$ nt: 172,46 \$ Payé au fournisseur
No paiement: Date facture 2025-08-08 No paiement: Date facture 2025-08-22	S25614 No Facture 4575 S25615 No Facture	Date: Annotation TRAVAUX D'ESSOUCHAGE (2025-9 Date: Annotation DECALQUE MAGNETIQUE - ENVIRO	2025-09-09 160) 2025-09-09	Référence Fourn.:	00041		Ŭ	Gestionnaire Marie-Eve Ferland MAR INC (LES) Gestionnaire Marie-Eve Ferland	Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement d Montal Approbateur - Bon de Commande Marie-Eve Ferland (2025-1617)	Payé au fournisseur 8 899,07 \$ 8 899,07 \$ nt: 172,46 \$ Payé au fournisseur
No paiement: Date facture 2025-08-08 No paiement: Date facture 2025-08-22	S25614 No Facture 4575 S25615 No Facture 67552 S25616	Date: Annotation TRAVAUX D'ESSOUCHAGE (2025-9 Date: Annotation DECALQUE MAGNETIQUE - ENVIRO	2025-09-09 160) 2025-09-09 DNNEMENT (20	Référence Fourn.:	00041	Nom:	ENSEIGNES BRO	Gestionnaire Marie-Eve Ferland MAR INC (LES) Gestionnaire Marie-Eve Ferland	Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement d Montal Approbateur - Bon de Commande Marie-Eve Ferland (2025-1617)	Payé au fournisseur 8 899,07 \$ 172,46 \$ Payé au fournisseur 172,46 \$

No paiement:	S25617	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	95716	Nom:	EQUIPEMENTS R	EVENGE FITNESS INC	Mor	tant: 11 177,88 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-27	FAC-4716	EQUIPEMENT ET APPAREIL DE	CONDITIONNE	MENT PHYSIQUE (202	5-1470)			Eric Carignan	Éric Carignan (2025-1470)	11 177,88 \$
No paiement:	S25618	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	05840	Nom:	EQUIPEMENTS R	OBERT INC.	Mor	tant: 1 053,94 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-24	62346	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	`	,				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9201)	184,54 \$
2025-08-26	63538	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	CULE (2025-9201)				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9201)	869,40 \$
No paiement:	S25619	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	50167	Nom:	ESPACE MUNI (C	ARREFOUR ACTION MUNIC	PALE) Mor	tant: 6 470,79 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-15	8458	MISE À JOUR DE LA POLITIQUE	DES FAMILLES	ET AINES (2025-9315))			Eric Carignan	Martin Latulippe (2025-9315)	6 470,79 \$
No paiement:	S25620	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	01112	Nom:	FASKEN MARTIN	EAU DUMOULIN S R L	Mor	tant: 3 661,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-15	2169885	SERVICES PROFESSIONNELS -	LITIGE CONTRE	CMQ - FRAIS DE DÉ	FENSE LOÏC BLANC	QUAERT		Cassandra Comin Bergonzi		3 661,95 \$
No paiement:	S25621	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	53895	Nom:	G. DOYON CUISIN	NE INC	Mor	tant: 3 908,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19	1992003	ACHAT DE LAVABO ÉLECTRIQU	JE PORTATIF (20)25-1560)				Sophie Abbott-Brown	Yannick Raymond (2025-1560)	3 908,00 \$
No paiement:	S25622	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	59518	Nom:	GEOTHENTIC INC	D.	Mor	tant: 1 935,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-01	INV-034129	FRAIS MENSUELS POUR LE SY	STEME DE GPS	DES VEHICULES (202	24-9244)			Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2024-9244)	1 935,40 \$
No paiement:	S25623	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	04186	Nom:	CANADIAN TIRE ((GESTION JB-CEL INC.)	Mor	tant: 492,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19	00885	ACHAT DE MATERIEL - FÊTES [DE SAINT-LAMBE	ERT (2025-1603)				Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-1603)	296,90 \$
2025-08-26	00964	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	CULE (2025-7093)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7093)	196,01 \$
No paiement:	S25624	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	59082	Nom:	GFL ENVIRONME	NTAL INC.	Mor	tant: 31 234,80 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-04-30	N60001719932	SURCHAGE DE CARBURANT - N	MAI 2023 À AVRI	L 2024 (2023-9155)				Eric Painchaud	Gabrielle Cartier en remplacement d	31 234,80 \$
No paiement:	S25625	Date	2025-09-09	Référence Fourn.:	01289	Nom:	GLOBOCAM RIVE	S-SUD S.E.C.	Mor	tant: 222,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19	03P179132	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	CULE (2025-9191)				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9191)	222,36 \$

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	S25626	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03096	Nom:	GLOCO INC		Montan	t: 299,17 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-18	91177135	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRET	IEN DES PARC	CS (2025-1608)				Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-1608)	299,17 \$
No paiement:	S25627	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03255	Nom:	GROUPE ARCHAM	MBAULT INC	Montan	t: 1 638,01 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19	CW33223755	ACHAT DE MULTIMEDIAS (2025-9	116)					Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	60,40 \$
2025-08-15	CW33218509	ACHAT DE LIVRES (2025-9116)						Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	311,29 \$
2025-08-22	CW33229622	ACHAT DE LIVRES (2025-9116)						Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	333,21 \$
2025-08-19	CW33224062	ACHAT DE LIVRES (2025-9116)						Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	408,29 \$
2025-08-26	CW33234135	ACHAT DE LIVRES (2025-9116)						Elizabeth Jacques	Jacques Des Ormeaux (2025-9116)	524,82 \$
No paiement:	S25628	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03580	Nom:	GROUPE-CONSEI	L GENIPUR INC (LE)	Montan	t: 4 139,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-20	13529	SERVICES PROFESSIONNELS PO	OUR LA REFEC	TION DU TERRAIN SY	'NTHETIQUE	AU PARC DE LA	VOIE MARITIME 3	Martin Latulippe	Éric Painchaud (2025-9109)	4 139,10 \$
No paiement:	S25629	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	00555	Nom:	GROUPE LABERG	E INC.	Montan	t: 28 101,61 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-01	047954	SERVICE D'ENTRETIEN MENAGE	R - CENTRE MI	ULTIFONCTIONNEL	JUILLET 202	5 (2025-9189)		Louis-Philippe Landry	Stéphanie Fournier en remplacement d	5 366,84 \$
2025-08-01	047952	SERVICE D'ENTRETIEN MENAGE	R - CENTRE DE	ES LOISIRS - JUILLET	2025 (2025-9	9178)		Louis-Philippe Landry	Gabrielle Cartier en remplacement de (22 734,77 \$
No paiement:	S25630	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03456	Nom:	GROUPE LECLER	C ARCHITECTURE-DESIGN	Montan	t: 32 089,52 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19	7950	SERVICES PROFESSIONNELS PO	OUR LA RÉFEC	TION DES ATELIERS	MUNICIPAUX	X (2024-9228)		Eric Painchaud	François Pépin en remplacement de Co	32 089,52 \$
No paiement:	S25631	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	58565	Nom:	GROUPESANIK IN	IC.	Montan	t: 348,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-28	100016452	ACAHT DE MIROR - ARÉNA (2025	-1487)					Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-1487)	348,83 \$
No paiement:	S25632	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	05288	Nom:	HYDRA-SPEC INC).	Montan	t: 2 299,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-26	HS25-36528	PIECES/MATERIAUX - RESEAU D	E DISTRIBUTIO	N DES EAUX (2025-45	590)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2025-4590)	2 299,50 \$
No paiement:	S25633	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	59197	Nom:	IMPRESSION ND		Montan	t: 247,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19	10023	IMPRESSION AFFICHAGE SUR CO	OROPLAST (20	25-9090)				Josée Gaulin	Catherine Langevin (2025-9090)	247,20 \$

Imprimé mardi le 16 sept. 2025 à 08:03

Page 11 de 24

No paiement:	S25634	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04344	Nom:	J.A. LARUE INC		Mon	tant:	2 258.40 \$
Date facture		Annotation		nordroned i daniii		110	0 2020	Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande		ayé au fournisseur
			LU E (000E 0107)						••	Г	•
2025-07-24 2025-08-11	1000089581 1000089748	ACHAT DE PIECES POUR VEHIC	,					Sébastien Gravel Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9197) Louis-Philippe Landry (2025-9197)		1 863,95 \$ 394,45 \$
								OCDASTICIT GIAVEI			, .
No paiement:	S25635	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	95999	Nom:	JEFFREY HALL		Mon	itant:	2 448,40 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Pa	ayé au fournisseur
2025-08-11	202502	FRESQUE AU SOL - FÊTES DE SA	AINT-LAMBERT	(2025-4277)				Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4277)		2 448,40 \$
No paiement:	S25636	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	96454	Nom:	JULIETTE VIARD		Mon	tant:	1 177,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Pa	ayé au fournisseur
2025-08-25	CDSL002	FRESQUE - PISCINE INTÉRIEURE	E (2025-4600)					Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4600)		1 177,00 \$
No paiement:	S25637	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	54689	Nom:	LASER GAME EV	OLUTION BROSSARD (9344-2	2515 QUEBEC INC.) Mon	tant:	8 296,60 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Pa	ayé au fournisseur
2025-08-15	184004	ANIMATION CAMP DE JOUR (202	5-9261)					Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9261)		4 148,30 \$
2025-08-15	183998	ANIMATION CAMP DE JOUR (202	5-9261)					Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9261)		4 148,30 \$
No paiement:	S25638	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	05067	Nom:	LAUDIOM INC.		Mon	tant:	17 073,79 \$
Date facture	No Facture										
Date lacture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Pa	ayé au fournisseur
2025-08-26	26130	Annotation ERVICES DE SONORISATION ET	D'ÉCLAIRAGE F	POUR LES FÊTES DE	SAINT-LAMBERT 20)25 (2025	-9291)	Gestionnaire Martin Latulippe	Approbateur - Bon de Commande Martin Latulippe (2025-9291)	Pa	17 073,79 \$
	26130	ERVICES DE SONORISATION ET	D'ÉCLAIRAGE F 2025-09-09	POUR LES FÊTES DE			·		Martin Latulippe (2025-9291)		
2025-08-26	26130 S25639	ERVICES DE SONORISATION ET					·	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2025-9291)	tant:	17 073,79 \$
2025-08-26 No paiement:	26130 S25639	ERVICES DE SONORISATION ET Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:			·	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.)	Martin Latulippe (2025-9291) Mor	tant:	17 073,79 \$ 531,84 \$
2025-08-26 No paiement: Date facture	26130 S25639 No Facture	ERVICES DE SONORISATION ET Date: Annotation	2025-09-09 VAIL (2025-9055)	Référence Fourn.:			·	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire	Martin Latulippe (2025-9291) Mon Approbateur - Bon de Commande	tant:	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur
2025-08-26 No paiement: Date facture 2025-08-19	26130 S25639 No Facture 157697	Date: Annotation ACHAT DE VETEMENTS DE TRAV	2025-09-09 VAIL (2025-9055) AVAIL (2025-906	Référence Fourn.:			·	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire Louis-Philippe Landry	Martin Latulippe (2025-9291) Mon Approbateur - Bon de Commande Louis-Philippe Landry (2025-9055)	tant:	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur 97,25 \$
2025-08-26 No paiement: Date facture 2025-08-19 2025-08-01 2025-08-19	26130 S25639 No Facture 157697 157652	Date: Annotation ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE CHAUS DE CHA	2025-09-09 VAIL (2025-9055) AVAIL (2025-906	Référence Fourn.:	04814	Nom:	·	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire Louis-Philippe Landry Eric Painchaud Louis-Philippe Landry	Martin Latulippe (2025-9291) Mor Approbateur - Bon de Commande Louis-Philippe Landry (2025-9055) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Louis-Philippe Landry (2025-9062)	itant: Pa	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur 97,25 \$ 155,21 \$
2025-08-26 No paiement: Date facture 2025-08-19 2025-08-01 2025-08-19	26130 S25639 No Facture 157697 157652 157698 S25640	Date: Annotation ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE CHAUS DE CHA	2025-09-09 VAIL (2025-9055) AVAIL (2025-906 AVAIL (2025-906	Référence Fourn.:) (2) (2)	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (638	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire Louis-Philippe Landry Eric Painchaud Louis-Philippe Landry	Martin Latulippe (2025-9291) Mor Approbateur - Bon de Commande Louis-Philippe Landry (2025-9055) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Louis-Philippe Landry (2025-9062)	tant: Pa	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur 97,25 \$ 155,21 \$ 279,38 \$
2025-08-26 No paiement: Date facture 2025-08-19 2025-08-01 2025-08-19 No paiement:	26130 S25639 No Facture 157697 157652 157698 S25640	Date: Annotation ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE CHAUS D	2025-09-09 VAIL (2025-9055) AVAIL (2025-906 AVAIL (2025-906	Référence Fourn.:) (2) (2)	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (638	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire Louis-Philippe Landry Eric Painchaud Louis-Philippe Landry	Martin Latulippe (2025-9291) Mor Approbateur - Bon de Commande Louis-Philippe Landry (2025-9055) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Mor	tant: Pa tant:	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur 97,25 \$ 155,21 \$ 279,38 \$ 8 547,91 \$
2025-08-26 No paiement: Date facture 2025-08-19 2025-08-01 2025-08-19 No paiement: Date facture	26130 S25639 No Facture 157697 157652 157698 S25640 No Facture	Date: Annotation ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118)	2025-09-09 VAIL (2025-9055) AVAIL (2025-906 AVAIL (2025-906	Référence Fourn.:) (2) (2)	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (638	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire Louis-Philippe Landry Eric Painchaud Louis-Philippe Landry RETEUR Gestionnaire	Martin Latulippe (2025-9291) Mor Approbateur - Bon de Commande Louis-Philippe Landry (2025-9055) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Mor Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement Stéphanie Fournier en remplacement	Pastant: Pastant: Pastant:	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur 97,25 \$ 155,21 \$ 279,38 \$ 8 547,91 \$ ayé au fournisseur 30,29 \$ 49,24 \$
2025-08-26 No paiement: Date facture 2025-08-19 2025-08-01 2025-08-19 No paiement: Date facture 2025-08-15 2025-08-14 2025-08-14	26130 S25639 No Facture 157697 157652 157698 S25640 No Facture 210016 210007 210002	Date: Annotation ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118)	2025-09-09 VAIL (2025-9055) AVAIL (2025-906 AVAIL (2025-906	Référence Fourn.:) (2) (2)	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (638	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire Louis-Philippe Landry Eric Painchaud Louis-Philippe Landry RETEUR Gestionnaire Elizabeth Jacques Elizabeth Jacques Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9291) Mor Approbateur - Bon de Commande Louis-Philippe Landry (2025-9055) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Mor Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement Stéphanie Fournier en remplacement Stéphanie Fournier en remplacement	Pattant: Pattant: Pattant:	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur 97,25 \$ 155,21 \$ 279,38 \$ 8 547,91 \$ ayé au fournisseur 30,29 \$ 49,24 \$ 955,24 \$
2025-08-26 No paiement: Date facture 2025-08-19 2025-08-19 No paiement: Date facture 2025-08-15 2025-08-14 2025-08-14 2025-08-15	26130 S25639 No Facture 157697 157652 157698 S25640 No Facture 210016 210007 210002 210017	Date: Annotation ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118)	2025-09-09 VAIL (2025-9055) AVAIL (2025-906 AVAIL (2025-906	Référence Fourn.:) (2) (2)	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (638	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire Louis-Philippe Landry Eric Painchaud Louis-Philippe Landry RETEUR Gestionnaire Elizabeth Jacques Elizabeth Jacques Elizabeth Jacques Elizabeth Jacques Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9291) Mor Approbateur - Bon de Commande Louis-Philippe Landry (2025-9055) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Mor Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement	Pastant: Pastant: Pastant:	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur 97,25 \$ 155,21 \$ 279,38 \$ 8 547,91 \$ ayé au fournisseur 30,29 \$ 49,24 \$ 955,24 \$ 112,04 \$
2025-08-26 No paiement: Date facture 2025-08-19 2025-08-19 No paiement: Date facture 2025-08-15 2025-08-14 2025-08-15 2025-08-15 2025-08-15 2025-08-14	26130 S25639 No Facture 157697 157652 157698 S25640 No Facture 210016 210007 210002 210017 210006	Date: Annotation ACHAT DE VETEMENTS DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE CHAUSSURES DE TRAVACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118)	2025-09-09 VAIL (2025-9055) AVAIL (2025-906 AVAIL (2025-906	Référence Fourn.:) (2) (2)	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (638	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire Louis-Philippe Landry Eric Painchaud Louis-Philippe Landry RETEUR Gestionnaire Elizabeth Jacques Elizabeth Jacques Elizabeth Jacques Elizabeth Jacques Elizabeth Jacques Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9291) Mor Approbateur - Bon de Commande Louis-Philippe Landry (2025-9055) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Mor Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement	Pastant: Pastant: Pastant:	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur 97,25 \$ 155,21 \$ 279,38 \$ 8 547,91 \$ ayé au fournisseur 30,29 \$ 49,24 \$ 955,24 \$ 112,04 \$ 329,16 \$
2025-08-26 No paiement: Date facture 2025-08-19 2025-08-19 No paiement: Date facture 2025-08-15 2025-08-14 2025-08-15 2025-08-14 2025-08-14 2025-08-14	26130 S25639 No Facture 157697 157652 157698 S25640 No Facture 210016 210007 210002 210017 210006 210005	Date: Annotation ACHAT DE VETEMENTS DE TRANACHAT DE CHAUSSURES DE TRANACHAT DE CHAUSSURES DE TRANACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118)	2025-09-09 VAIL (2025-9055) AVAIL (2025-906 AVAIL (2025-906 2025-09-09	Référence Fourn.: (2) (2) (2) (3) (4) (4) (5) (6) (6) (7) (7) (7) (8) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (638	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire Louis-Philippe Landry Eric Painchaud Louis-Philippe Landry RETEUR Gestionnaire Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9291) Mor Approbateur - Bon de Commande Louis-Philippe Landry (2025-9055) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Mor Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement	Partant: Partant: Partant:	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur 97,25 \$ 155,21 \$ 279,38 \$ 8 547,91 \$ ayé au fournisseur 30,29 \$ 49,24 \$ 955,24 \$ 112,04 \$ 329,16 \$ 334,11 \$
2025-08-26 No paiement: Date facture 2025-08-19 2025-08-19 No paiement: Date facture 2025-08-15 2025-08-14 2025-08-14 2025-08-14 2025-08-14 2025-08-14 2025-08-14	26130 S25639 No Facture 157697 157652 157698 S25640 No Facture 210016 210007 210002 210017 210006 210005 210004	Date: Annotation ACHAT DE VETEMENTS DE TRANACHAT DE CHAUSSURES DE TRANACHAT DE CHAUSSURES DE TRANACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118)	2025-09-09 VAIL (2025-9055) AVAIL (2025-906 AVAIL (2025-906 2025-09-09	Référence Fourn.: (2) (2) (2) (3) (4) (4) (5) (6) (6) (7) (7) (7) (8) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (638	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire Louis-Philippe Landry Eric Painchaud Louis-Philippe Landry RETEUR Gestionnaire Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9291) Mor Approbateur - Bon de Commande Louis-Philippe Landry (2025-9055) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Mor Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement Stéphanie Fournier en remplacement	Pattant: Pattant: Pattant:	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur 97,25 \$ 155,21 \$ 279,38 \$ 8 547,91 \$ ayé au fournisseur 30,29 \$ 49,24 \$ 955,24 \$ 112,04 \$ 329,16 \$ 334,11 \$ 972,16 \$
2025-08-26 No paiement: Date facture 2025-08-19 2025-08-19 No paiement: Date facture 2025-08-15 2025-08-14 2025-08-15 2025-08-14 2025-08-14 2025-08-14	26130 S25639 No Facture 157697 157652 157698 S25640 No Facture 210016 210007 210002 210017 210006 210005	Date: Annotation ACHAT DE VETEMENTS DE TRANACHAT DE CHAUSSURES DE TRANACHAT DE CHAUSSURES DE TRANACHAT DE LIVRES (2025-9118) ACHAT DE LIVRES (2025-9118)	2025-09-09 VAIL (2025-9055) AVAIL (2025-906 AVAIL (2025-906 2025-09-09	Référence Fourn.: (2) (2) (2) (3) (4) (4) (5) (6) (6) (7) (7) (7) (8) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9) (9	04814	Nom:	L'EQUIPEUR (638	Martin Latulippe 6563 CANADA INC.) Gestionnaire Louis-Philippe Landry Eric Painchaud Louis-Philippe Landry RETEUR Gestionnaire Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9291) Mor Approbateur - Bon de Commande Louis-Philippe Landry (2025-9055) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Louis-Philippe Landry (2025-9062) Mor Approbateur - Bon de Commande Stéphanie Fournier en remplacement	Pattant: Pattant: Pattant:	17 073,79 \$ 531,84 \$ ayé au fournisseur 97,25 \$ 155,21 \$ 279,38 \$ 8 547,91 \$ ayé au fournisseur 30,29 \$ 49,24 \$ 955,24 \$ 112,04 \$ 329,16 \$ 334,11 \$

No paiement:	S25640	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04119	Nom:	LIBRAIRIE LE FU	RETEUR	Montar	nt: 8 547,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-26	210184	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	273,47 \$
2025-08-26	210183	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	393,80 \$
2025-08-26	210189	CRÉDIT EN RÉFÉRNECE DE LA F	ACTURE 21000	4 (2025-9118)				Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	(50,30 \$)
2025-08-15	210015	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	313,23 \$
2025-08-26	210186	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	125,79 \$
2025-08-26	210188	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	465,83 \$
2025-08-26	210182	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	191,89 \$
2025-08-14	209997	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	976,54 \$
2025-08-14	209998	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	813,33 \$
2025-08-14	210003	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	618,50 \$
2025-08-26	210187	ACHAT DE LIVRES (2025-9118)						Elizabeth Jacques	Stéphanie Fournier en remplacement d	653,76 \$
No paiement:	S25641	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	01258	Nom:	LIBRAIRIE RENA	UD BRAY	Montai	nt: 116,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	CW33216553	ACHAT DE LIVRES (2025-9119)						Elizabeth Jacques	Martin Latulippe (2025-9119)	116,39 \$
No paiement:	S25642	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04702	Nom:	LUMEN DIVISION	DE SONEPAR CANADA INC	Montar	nt: 1 744,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	31192228-00	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQU	JE - FÊTES DE	SAINT-LAMBERT (202	25-7047)			Sophie Abbott-Brown	Yannick Raymond (2025-7047)	1 150,33 \$
2025-08-27	31267308-00	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQU	JE (2025-7056)	,	,			Yannick Raymond	Louis-Philippe Landry (2025-7056)	499,54 \$
2025-08-05	31126453-00	ACHAT DE MATERIEL ELECTRIQU	JE (2025-7047)					Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7047)	94,28 \$
No paiement:	S25643	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	05896	Nom:	MACPEK INC.		Montai	nt: 4 426,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	21302944-00	ACHAT DE PIECES POUR VEHICL	JLE (2025-9193))				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	104,44 \$
2025-07-31	21301917-00	ACHAT DE PIECES POUR VEHICU	, ,					Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	1 010,84 \$
2025-08-14	21302982-00	ACHAT DE PIECES POUR VEHICU	JLE (2025-9193))				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	74,24 \$
2025-08-15	21303036-01	ACHAT DE PIECES POUR VEHICU	JLE (2025-9193))				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	36,68 \$
2025-08-20	21303473-00	ACHAT DE PIECES POUR VEHICU	JLE (2025-9193))				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	981,84 \$
2025-07-25	21301436-00	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA F						Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2025-4608)	(484,44 \$)
2025-07-25	21301417-00	ACHAT DE PIECES POUR VEHICU	JLE (2025-9193))				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	21,18\$
2025-08-27	21303884-00	ACHAT DE PIECES POUR VEHICU	JLE (2025-9193))				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	331,77 \$
2025-08-29	21304154-01	ACHAT DE PIECES POUR VEHICU	,					Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	102,93 \$
2025-08-29	21304154-00	ACHAT DE PIECES POUR VEHICU	,					Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	199,84 \$
2025-08-20	21303036-02	ACHAT DE PIECES POUR VEHICU	JLE (2025-9193))				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	3,34 \$
2025-08-01	21301977-00	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA F	ACTURE 21282	485-00 (2025-4608)				Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2025-4608)	(172,46 \$)
2025-08-25	21303739-00	ACHAT DE PIECES POUR VEHICU	JLE (2025-9193)) , , ,				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	12,08 \$
2025-08-28	21303036-03	ACHAT DE PIECES POUR VEHICU	JLE (2025-9193))				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	16,68 \$

No paiement:	S25643	Date: 20	025-09-09	Référence Fourn.:	05896	Nom:	MACPEK INC.		Montai	nt: 4 426,92 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	21303036-00	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE	(2025-9193)					Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-9193)	2 187,96 \$
No paiement:	S25644	Date: 20	025-09-09	Référence Fourn.:	05690	Nom:	MANUTEL PROD	UITS INDUSTRIELS	Montar	nt: 218,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19	103711	ACHAT DE MATERIEL - TRAVAUX PU	JBLICS (2025	-1604)				Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-1604)	218,46 \$
No paiement:	S25645	Date: 20	025-09-09	Référence Fourn.:	96034	Nom:	MARTIN INC		Montai	nt: 531,44 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-21	1084735	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMI		,				Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	24,37 \$
2025-08-21	1084736	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMI		,				Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	196,24 \$
2025-08-21	1084734	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMI		,				Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2023-9008)	45,11 \$
2025-08-28	1085385	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMI		,				Philippe Verrucci	Éric Painchaud (2023-9008)	24,37 \$
2025-08-28	1085386	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMI		,				Philippe Verrucci	Éric Painchaud (2023-9008)	196,24 \$
2025-08-28	1085384	NETTOYAGE/ LOCATION DE VÊTEMI	ENTS DE TRA	AVAIL (2023-9008)				Philippe Verrucci	Éric Painchaud (2023-9008)	45,11 \$
No paiement:	S25646	Date: 20	025-09-09	Référence Fourn.:	96343	Nom:	MARVITO INC		Montai	nt: 292,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-18	36652	ACHAT DE MATERIEL - PISCINE (202	25-1613)					Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-1613)	97,62 \$
2025-08-19	36632	ACHAT DE MATERIEL - PISCINE (202	25-1613)					Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-1613)	195,23 \$
No paiement:	S25647	Date: 20	025-09-09	Référence Fourn.:	60396	Nom:	MAZOUT G. BELA	ANGER	Montai	nt: 19 131,84 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-21	02005754	ACHAT DE DIESEL (2025-9209)						Louis-Philippe Landry	Stéphanie Fournier en remplacement d	19 131,84 \$
No paiement:	S25648	Date: 20	025-09-09	Référence Fourn.:	05775	Nom:	MBM EXTERMINA	ATION INC.	Montai	nt: 1 276,83 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13	37873	GESTION PARASITAIRE (2024-9296)						Yannick Raymond	Éric Painchaud (2024-9296)	130,65 \$
2025-08-28	38162	GESTION PARASITAIRE (2025-4602)						Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4602)	459,90 \$
2025-08-13	37865	GESTION PARASITAIRE (2024-9296)						Yannick Raymond	Éric Painchaud (2024-9296)	53,45 \$
2025-08-13	37862	GESTION PARASITAIRE (2024-9296)						Yannick Raymond	Éric Painchaud (2024-9296)	41,57 \$
2025-08-13	37852	GESTION PARASITAIRE (2024-9296)						Yannick Raymond	Éric Painchaud (2024-9296)	100,96 \$
2025-08-26	38104	GESTION PARASITAIRE (2024-9296)						Yannick Raymond	Éric Painchaud (2024-9296)	148,47 \$
2025-08-26	38101	GESTION PARASITAIRE (2025-4594)						Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4594)	258,69 \$
2025-08-13	37863	GESTION PARASITAIRE (2024-9296)						Yannick Raymond	Éric Painchaud (2024-9296)	83,14 \$
No paiement:	S25649	Date: 20	025-09-09	Référence Fourn.:	51879	Nom:	MELISSA ROCH		Montai	nt: 2 299,51 \$
	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	S25649		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	51879	Nom:	MELISSA ROCH		Montai	nt: 2 299,51 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-31	20250731	ENSEIGNEMENT DE COU	IRS - ZUN	/IBA PLEIN AIR	(2025-4598)				Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4598)	2 299,51 \$
No paiement:	S25650		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03510	Nom:	MICHELIN AMERI	QUE DU NORD (CANADA) II	NC Monta	nt: 2 331,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-17	DA0010589405	ACHAT DE PIECES POUR	R VEHICU	LE (2025-6990)					Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-6990)	2 331,42 \$
No paiement:	S25651		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03121	Nom:	MIRAZED INC		Montai	nt: 637,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-07	205761	AFFICHE POUR COLONNI	E MORRI	S (2025-9322)					Josée Gaulin	Josée Gaulin (2025-9322)	637,30 \$
No paiement:	S25652		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04199	Nom:	NAVADA LTÉE		Montai	nt: 4 698,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-02 2025-07-30 2025-08-25	399037 398677 400346 \$25653	ENTRETIEN DU SYSTEME INSPECTION MENSUELLE APPEL DE SERVICE - ARE	E DU SYS ÉNA (202	STEME DE REF		ONICA ET D	E LA TOUR D'EAU		Yannick Raymond Yannick Raymond	Stéphanie Fournier en remplacement d Jacques Des Ormeaux en remplaceme Jacques Des Ormeaux en remplaceme	3 649,14 \$ 600,75 \$ 448,57 \$
Date facture		Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-20 2025-08-20	F13866 F13865	ANIMATION CAMP DE JOI ANIMATION CAMP DE JOI	-	(/				Dominique-Anne Soucie Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9252) Dominique Anne-Soucie (2025-9262)	5 891,32 \$ 4 418,49 \$
No paiement:	S25654		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	96191	Nom:	NICOLE DESROS	IERS	Montai	nt: 3 242,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-22	137-25	ANIMATION CAMP DE JOI	UR - MIS	SIONS POTAGE	ERES (2025-9256)				Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9256)	3 242,30 \$
No paiement:	S25655		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03800	Nom:	NOS VOIX NOS V	ISAGES	Montai	nt: 16 111,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-19	20250819	ANIMATION CAMP DE JOI	UR (2025	-9251)					Martin Latulippe	Sylvain Villeneuve (2025-9251)	16 111,00 \$
No paiement:	S25656		Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04460	Nom:	NOUVELLE TABL	EE 1996 INC (LA)	Montai	nt: 3 284,42 \$
Date facture	No Facture	Annotation							Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-24	136078 136079	LOCATION DE TABLE ET LOCATION DE LAVABO P.			AINT-LAMBERT (2025	-4526)			Sophie Abbott-Brown Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4526) Sophie Abott-Brown (2025-4526)	1 826,23 \$ 1 458,19 \$
2025-08-21											

No paiement:	S25657	Date: 2025-09-09 Référence Fourt	ı.: 03499	Nom:	NOVEXCO (RUBAN	NCO LTEE)	Monta	nt: 3 469,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-21	93971141	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2025-1621)				Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-1621)	88,70 \$
2025-08-06	93933191	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2025-1481)				Francis Blondeau	Francis Blondeau (2025-1481)	2,78 \$
2025-08-20	93966901	ACHAT DE TABLE PLIANTE - TRAVAUX PUBLICS (2025-1572)				Louis-Philippe Landry	Yannick Raymond (2025-1572)	3 282,54 \$
2025-08-15	93958981	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2025-1578)				Maxime Marquis	Francis Blondeau (2025-1578)	95,02 \$
No paiement:	S25658	Date: 2025-09-09 Référence Four	.: 96076	Nom:	ORZ CERAMIQUE		Monta	nt: 6 668,55 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-18	23278	RÉPARATION DE LA CÉRAMIQUE PISCINE INTÉRIEURE ET VESTI.	IRE (2025-9184)			Louis-Philippe Landry	Éric Painchaud (2025-9184)	6 668,55 \$
No paiement:	S25659	Date: 2025-09-09 Référence Four	.: 00168	Nom:	OUTILS PIERRE B	ERGER INC	Monta	nt: 2 051,98 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-10	F13185	ACHAT DE MATERIEL - MÉCANIQUE (2025-7060)				Sébastien Gravel	Louis-Philippe Landry (2025-7060)	871,27 \$
2025-08-27	F24502	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS (2025-4593)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4593)	553,19 \$
2025-08-06	F18878	ACHAT DE MATERIEL - TRAVAUX PUBLICS (2025-4554)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4554)	627,52 \$
No paiement:	S25660	Date: 2025-09-09 Référence Four	.: 58197	Nom:	PIANOZIK		Monta	nt: 1 868,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-04	1968	REPARATION ET ACCORD DU PIANO PUBLIC (2025-4349)				Sophie Abbott-Brown	Sophie Abott-Brown (2025-4349)	1 868,34 \$
No paiement:	S25661	Date: 2025-09-09 Référence Four	ı.: 59631	Nom:	PIECES D'AUTO S	UPER	Monta	nt: 4 559,93 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-07	141256/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	1 034,96 \$
2025-08-05	130488/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	811,13 \$
2025-08-25	316290/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	615,49 \$
2025-09-02	359406/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	120,93 \$
2025-08-14	178848/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	201,23 \$
2025-08-13	172733/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	464,24 \$
2025-08-07	144019/1	CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 136085/1 (2025-4609)				Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2025-4609)	(156,09 \$)
2025-09-04	374376/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	343,36 \$
2025-08-06	136085/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	221,59 \$
2025-08-20	208552/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	297,91 \$
2025-09-03	368995/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	286,39 \$
2025-08-13	169004/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	254,49 \$
2025-08-13	168985/1	ACHAT DE PIECES POUR VEHICULE (2025-9212)				Sébastien Gravel	Éric Painchaud (2025-9212)	64,30 \$
No paiement:	S25662	Date: 2025-09-09 Référence Four	ı.: 05062	Nom:	Piquets Bertrand In	с.	Monta	nt: 259,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation				Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

No paiement:	S25662	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	05062 I	Nom:	Piquets Bertrand Inc.	Montar	t: 259,85 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-21	16294	PIQUETS DE BOIS - ENTRETIEN F	RÉSEAUX D'ÉG	OUTS (2025-1626)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2025-1626)	259,85 \$
No paiement:	S25663	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	00196 I	Nom:	PNEUS BELISLE BOUCHERVILLE INC.	Montar	t: 796,72 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-23	F0241397 00	APPEL DE SERVICE- VÉHICULE (2	2025-7090)				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7090)	796,72 \$
No paiement:	S25664	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04005 I	Nom:	PORTES DE GARAGE HARVEY ET GAUDREA	AU Montar	t: 643,86 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-20 2025-08-21	66586 66595	APPEL DE SERVICE - TRAVAUX P APPEL DE SERVICE - 81 HOOPEF	`	9100)			Yannick Raymond Yannick Raymond	Louis-Philippe Landry (2025-9100) Louis-Philippe Landry (2025-9100)	457,60 \$ 186,26 \$
No paiement:	S25665	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	50007 I	Nom:	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES (POST	ES CANADA) Montar	t: 962,34 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-26	99000041161	SERVICE DE COURRIER - ENVOI	POUR LES NO	N-DOMICILIÉS POUR	LES ÉLECTIONS (2025	-4578)	Cassandra Comin Bergonzi	Amanda Jedrychowski (2025-4578)	962,34 \$
No paiement:	S25666	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	50685 I	Nom:	PROGAZON SAINT-LAMBERT INC.	Montar	t: 55 956,02 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-04 2025-08-04	19315 19316	TONTES DE PELOUSES - JUILLET TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES (•	57)			Sylvain Villeneuve Eric Painchaud	Stéphanie Fournier en remplacement d Éric Painchaud (2025-9134)	36 490,56 \$ 19 465,46 \$
No paiement:	S25667	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04706 I	Nom:	QUINCAILLERIE DEMERS INC	Montar	t: 111,43 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-20 2025-08-26	0586110 0586359	ACHAT DE MATERIEL - MAISON D ACHAT DE MATERIEL - VÉHICULE		(2025-7013)			Yannick Raymond Sébastien Gravel	Yannick Raymond (2025-7013) Sébastien Gravel (2025-7091)	14,65 \$ 96,78 \$
No paiement:	S25668	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	02941 I	Nom:	QUINCAILLERIE ROUSSEAU INC	Montar	t: 224,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-05-20 2025-04-16 2025-06-18 2025-05-28 2025-06-18 2025-06-12	PF 42359 PF 43542 PF 43664 PF 42401 PF 43665 PF 42483	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILL PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILL PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILL PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILL PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILL PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILL	ERIE PISCINE ERIE PISCINE ERIE PISCINE ERIE PISCINE	(2025-6214) (2025-6214) (2025-6214) (2025-6214)			Yannick Raymond Yannick Raymond Yannick Raymond Yannick Raymond Yannick Raymond Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-6214)	85,27 \$ 19,49 \$ 26,86 \$ 28,19 \$ 18,40 \$ 46,09 \$
No paiement:	S25669	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	00823 I	Nom:	REGULVAR INC	Montar	t: 7 743,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

No paiement:	S25669	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	00823	Nom:	REGULVAR INC		Monta	nt: 7 743,57 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2025-08-20	334905	CONTRÔLE DU CHAUFFAGE - 81 H	100PER (2025	5-1185)				Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-1185)	7 743,57 \$
No paiement:	S25670	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	00950	Nom:	RELIURE TRAVAC	CTION (1991) INC	Monta	nt: 884,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-27	139499	RELIURE DE VOLUMES (2025-9239))					Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-9239)	884,97 \$
No paiement:	S25671	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC BRO	SSARD	Monta	nt: 1 185,64 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2025-08-26	41460-14653641	ACHAT DE MATERIEL - BÂTIMENT	,	,				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7015)	52,83 \$
2025-08-26	41460-14653951	ACHAT DE MATERIAUX - ENTRETII						Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6919)	473,54 \$
2025-08-27	41460-14655681	ACHAT DE MATERIEL - ENTRETIEN						Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7016)	27,23 \$
2025-08-21	41460-14648671	ACHAT DE MATERIEL - BÂTIMENT						Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7014)	13,53 \$
2025-08-28	41460-14657201	ACHAT DE MATERIEL - HORTICUL	TURE (2025-4	601)				Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-4601)	618,51 \$
No paiement:	S25672	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03126	Nom:	RONA INC.		Monta	nt: 141,07 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-21	76010-11650691	ACHAT DE MATERIAUX - FOIRES E	ET FÊTES (202	25-6917)				Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-6917)	113,30 \$
2025-07-30	43360-12336121	ACHAT DE MATERIEL - VÉHICULE	(2025-7069)					Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7069)	22,32 \$
2025-07-30	43030-12117981	ACHAT DE MATERIEL - VÉHICULE	(2025-7069)					Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7069)	5,45 \$
No paiement:	S25673	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	05473	Nom:	RONA INC.		Monta	nt: 220,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-21	43020-13805741	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE	DISTRIBUTIO	N DES EAUX (2025-60	92)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2025-6092)	164,06 \$
2025-08-26	43020-13804891	ACHAT DE MATERIEL - BIBLIOTHÈ	QUE (2025-16	(22)	,			Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2025-1622)	56,44 \$
No paiement:	S25674	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	05397	Nom:	SANIBERT		Monta	nt: 119,03 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-28	351076570	LOCATION DE TOILETTES PORTA	TIVES (2025-9	050)				Yannick Nantel	Sophie Abott-Brown (2025-9050)	119,03 \$
No paiement:	S25675	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	59948	Nom:	SECURITE X GUA	RD	Monta	nt: 9 074,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-24	23407	SERVICE D'AGENCE DE SECURITE	POUR LES F	ETES DE SAINT-LAM	BERT (2025-9170)			Sophie Abbott-Brown	Martin Latulippe (2025-9170)	9 074,41 \$
No paiement:	S25676	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03971	Nom:	SERRUPRO- SER	RURIER PROVOST INC (SE	ERRURIER RIVE-SUD) Monta	nt: 108,66 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseu
2025-08-07	309693	APPEL DE SERVICE - 880 RUE RIV	ERSIDE (2025	5-4588)				Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-4588)	108.66 9

No paiement:	S25677	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	96282	Nom:	SERVICE CLIMAT	ECH (9367-4976 QUEBEC IN	C) Montan	t: 20 516,15 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-06 2025-09-01 2025-08-26	INS004162 AS004857 AS004648	ÉCHANGEUR D'AIR - GARDERIE VISITE MENSUELLE D'ENTRETIE SERVICE DE FRIGORISTE (2025-	N DES SYSTÈN	,	(2025-9296)			Louis-Philippe Landry Yannick Raymond Yannick Raymond	Vasco Morgado (2024-2055) Gabrielle Cartier en remplacement de (Gabrielle Cartier en remplacement de (17 779,74 \$ 1 839,60 \$ 896,81 \$
No paiement:	S25678	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	96341	Nom:	SERVICE DE PNE	EUS S PAQUIN	Montan	t: 433,46 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-18	3243	APPEL DE SERVICE (2025-7088)						Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7088)	433,46 \$
No paiement:	S25679	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	02109	Nom:	SIGNOPLUS		Montan	t: 1 079,74 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-21 2025-08-22	FC 119770 FC 119889	PANNEAUX D'ALUMINIUM (2025-1 PANNEAUX D'ALUMINIUM (2025-1	,					Louis-Philippe Landry Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-1589) Éric Valotaire (2025-1364)	848,02 \$ 231,72 \$
No paiement:	S25680	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	01217	Nom:	SOCIETE DE SAU	JVETAGE	Montan	t: 442,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-28	235969	BREVETS - MEDAILLE DE BRONZ	ZE (2025-9054)					Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9054)	442,00 \$
No paiement:	S25681	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	01682	Nom:	9161-7704 QUEBE	EC INC (SPIN / SPINWORKS)	Montan	t: 1 874,10 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-22	SP-2539	ANIMATION CAMP DE JOUR - SK	ATEBOARD (20	25-9259)				Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2025-9259)	1 874,10 \$
No paiement:	S25682	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	05773	Nom:	STATION SERVIC	E ALAIN BLONDEAU INC.	Montan	t: 138,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-22	44725	ACHAT DE DIESEL (2025-4584)						Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-4584)	138,00 \$
No paiement:	S25683	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03131	Nom:	ST-GERMAIN EG	OUTS ET AQUEDUCS INC	Montan	t: 277,39 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	FC-355187	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DI	E DISTRIBUTIO	N DES EAUX (2025-60	91)			Jean-François Blanchette	Jean-François Blanchette (2025-6091)	277,39 \$
No paiement:	S25684	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	05072	Nom:	Teko Inc.		Montan	t: 11 511,31 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-17	36211	ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE	CHAUFFAGE A	U GAZ NATUREL (202	4-9303)			Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2024-9303)	11 511,31 \$
No paiement:	S25685	Date:	2025-09-09	Référence Fourn.:	03693	Nom:	TENAQUIP		Montan	t: 336,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	S25685	Da	te: 2025-09-09	Référence Fourn.:	03693	Nom:	TENAQUIP		Monta	nt: 336,36 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13	16918109-00	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAL	J DE DISTRIBUTIOI	N DES EAUX (2025-15	593)			Jean-François Blanchette	Éric Valotaire (2025-1593)	336,36 \$
No paiement:	S25686	Da	te: 2025-09-09	Référence Fourn.:	03710	Nom:	TESSIER RECREC	D-PARC INC	Monta	nt: 1 526,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-26	39,665	ACHAT DE MATERIAUX - ENT	RETIEN DES PARC	S (2025-1544)				Yannick Nantel	Yannick Nantel (2025-1544)	1 526,87 \$
No paiement:	S25687	Da	te: 2025-09-09	Référence Fourn.:	03928	Nom:	TRANS ARTIK INC	;	Monta	int: 817,91 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-28	069244	ACHAT DE PIECES POUR VEH	HICULE (2025-7068)					Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7068)	817,91 \$
No paiement:	S25688	Da	te: 2025-09-09	Référence Fourn.:	01128	Nom:	VITRERIE LONGU	EUIL	Monta	nt: 5 233,29 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-14	FAC/2025/01399	REMPLACEMENT DE VITRE -	CENTRE DES LOIS	IRS (2025-1292)				Louis-Philippe Landry	Louis-Philippe Landry (2025-1292)	5 233,29 \$
No paiement:	S25689	Da	te: 2025-09-09	Référence Fourn.:	04811	Nom:	W. COTE & FILS L	.TÉE	Monta	nt: 1 910,16 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13	FC-047052	ACHAT DE PIECES POUR VEH	HICULE (2025-7079)	1				Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2025-7079)	1 910,16 \$
No paiement:	S25690	Da	te: 2025-09-09	Référence Fourn.:	01806	Nom:	WOLSELEY CANA	ADA INC	Monta	nt: 461,64 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-05 2025-08-12 2025-08-19 2025-08-05	3994459 4007571 4022105 3994460	ACHAT DE MATERIEL - ENTRI ACHAT DE MATERIEL - ENTRI ACHAT DE MATERIEL - PISCIN ACHAT DE MATERIEL - ENTRI	ETIEN PISCINE (20) NE (2025-7012)	25-7012)				Yannick Raymond Yannick Raymond Yannick Raymond Yannick Raymond	Yannick Raymond (2025-7012) Yannick Raymond (2025-7012) Yannick Raymond (2025-7012) Yannick Raymond (2025-7012)	194,54 \$ 20,87 \$ 94,48 \$ 151,75 \$
No paiement:	S25691		te: 2025-09-09	Référence Fourn.:	00019	Nom:	WURTH CANADA	LTEE	Monta	nt: 1 942,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-13 2025-08-07	26506116 26500454	RETOUR DE PIECES POUR VI ACHAT DE PIECES POUR VEH	`	,				Sébastien Gravel Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2025-4607) Louis-Philippe Landry (2025-9195)	(863,90 \$) 2 806,20 \$
No paiement:	S25692	Da	te: 2025-09-10	Référence Fourn.:	05560	Nom:	EXCAVATION CIV	ILPRO INC.	Monta	int: 78 356,47 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-07-14	006248	IMPLANTATION DE STATIONS	DE VÉLO EN LIBR	E-SERVICE BIXI (202	25-9266)			Sylvain Villeneuve	Stéphanie Fournier en remplacement d	78 356,47 \$
No paiement:	T20250831-001	Da	te: 2025-09-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMEN	ITS CANADA GP (TRAITE BA	ANCAIRE) Monta	nt: 123,95 \$

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	T20250831-001	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE E	BANCAIRE) Montai	nt: 123,95 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-31	20250831-HOOPER	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYN	MENTS - 81 HOO	PER (2025-9113)			Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d	123,95 \$
No paiement:	T20250831-002	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE E	BANCAIRE) Montai	nt: 179,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-31	20250831-AQUATIQUI	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYN	MENTS - AQUATI	QUE (2025-9113)			Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d	179,04 \$
No paiement:	T20250831-003	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE E	BANCAIRE) Montai	nt: 124,20 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-31	20250831-BIBLIO	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYN	MENTS - BIBLIOT	HÈQUE (2025-9113)			Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d	124,20 \$
No paiement:	T20250831-004	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE E	BANCAIRE) Montai	nt: 107,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-31	20250831-FINANCE	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYN	MENTS - FINANC	E (2025-9113)			Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d	107,14 \$
No paiement:	T20250831-005	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE E	BANCAIRE) Montai	nt: 1 433,41 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-31	20250831-LOISIRS2	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYN	MENTS - LOISIRS	6 # 2 (2025-9113)			Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d	1 433,41 \$
No paiement:	T20250831-006	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE E	BANCAIRE) Montai	nt: 584,48 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-31	20250831-LOISIRS	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYN	MENTS - LOISIRS	6 (2025-9113)			Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d	584,48 \$
No paiement:	T20250831-007	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE E	BANCAIRE) Montai	nt: 6 640,30 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-31	20250831-LUDIK	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYN	MENTS - LUDIK II	NTERNE (2025-9113)			Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d	6 640,30 \$
No paiement:	T20250831-008	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE E	BANCAIRE) Montai	nt: 38,13 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-31	20250831-TUXEDO	FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYN	MENTS - TUXEDO	O (2025-9113)			Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d	38,13 \$
No paiement:	T20250831-009	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	60613	Nom:	GLOBAL PAYMENTS CANADA GP (TRAITE E	BANCAIRE) Montai	nt: 65,49 \$
Date facture	No Facture	Annotation					Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-08-31	20250831-URBANISMI	E FRAIS INTERAC - GLOBAL PAYN	MENTS - URBAN	ISME (2025-9113)			Francis Blondeau	Stéphanie Fournier en remplacement d	65,49 \$

Imprimé mardi le 16 sept. 2025 à 08:03
Page 21 de 24

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	T20250901-001	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	02794	Nom:	ACCEO SOLUTIO	N TRANSPHERE (PG SOLUTI	ON) N	lontant: 180,39	\$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Command	de Payé au f	fournisseur
2025-09-01	20250901	ACCEO TRANSPHERE - FRAIS TI	RANSACTIONN	EL (2025-9110)				Francis Blondeau	Francis Blondeau (2025-9110)		180,39 \$
No paiement:	T20250901-002	Date:	2025-09-01	Référence Fourn.:	03385	Nom:	BANQUE NATION	ALE DU CANADA	N	lontant: 1 169,	76 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Command	de Payé au f	fournisseur
2025-09-01	20250901	FRAIS BANCAIRES (2025-9111)						Francis Blondeau	Francis Blondeau (2025-9111)		1 169,76 \$
No paiement:	T20250908-001	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	96222	Nom:	MICROSOFT CAN	ADA INC (CARTE DE CREDIT) N	lontant: 1 307,	58 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Command	de Payé au f	fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	FRAIS D'UTILISATION MICROSOF	T - INFORMAT	IQUE (MASTERCARD	DANIEL FORTIER) (2025-9086)	Daniel Fortier	Mélissa Mercure (2025-9086)		1 307,58 \$
No paiement:	T20250908-002	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	96413	Nom:	MAILCHIMP (CAR	TE DE CREDIT)	N	lontant: 42,33	\$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Command	de Payé au f	fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	INFOLETTRE - COMMUNICATION	S (MASTERCAI	RD DANIEL FORTIER)	(2025-9072)			Daniel Fortier	Catherine Langevin (2025-9072)		42,33 \$
No paiement:	T20250908-003	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	59508	Nom:	CAFE PASSION		N	lontant: 71,11	\$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Command	de Payé au f	fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	ACHAT DE REPAS (MASTERCAR	D MARTIN LATI	ULIPPE) (2025-4582)				Martin Latulippe	Sophie Abott-Brown (2025-4582)		71,11 \$
No paiement:	T20250908-004	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	60387	Nom:	AGENDRIX (CART	E DE CREDIT)	N	lontant: 271,68	\$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Command	de Payé au f	fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	FRAIS DE SERVICE - LOGICIEL D	E GESTION DE	S HORAIRES (MASTE	RCARD MARTIN L	_ATULIPPE)	(2025-1064, 2025-9	Martin Latulippe	Élizabeth Jacques (2025-1064), M	lartin	271,68 \$
No paiement:	T20250908-005	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	05624	Nom:	DOLLARAMA S.E.	C. (CARTE DE CREDIT)	N	lontant: 232,24	\$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Command	de Payé au f	fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	ACHAT DE MATERIEL - LOISIRS (MASTERCARD	MARTIN LATULIPPE)	(2025-4576, 2025-	4581)		Martin Latulippe	Sophie Abott-Brown (2025-4576),	Dom	232,24 \$
No paiement:	T20250908-006	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	00342	Nom:	REGIE DES ALCO	OLS DES COURSES ET DES	JEUX(CARTE CREDIT) N	lontant: 181,50	\$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Command	de Payé au f	fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOI	FÊTES DE S	AINT-LAMBERT (MAS	TERCARD MARTIN	N LATULIPPE	E) (2025-4538)	Martin Latulippe	Sophie Abott-Brown (2025-4538)		181,50 \$
No paiement:	T20250908-007	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	96385	Nom:	SERVI-JEUX PRO	DUITS DE BINGO	N	lontant: 45,99	\$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Command	de Payé au f	fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	ACHAT DE MATERIEL - BINGO (M	IASTERCARD N	MARTIN LATULIPPE) (2	2025-4388)			Martin Latulippe	Sophie Abott-Brown (2025-4388)		45,99 \$

Imprimé mardi le 16 sept. 2025 à 08:03
Page 22 de 24

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	T20250908-008	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	60441	Nom:	ASANA (CARTE D	E CREDIT)	Monta	nt: 615,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	PLATEFORME DE GESTION ASA	NA (MASTERC	ARD MÉLISSA MERCU	JRE) (2025-9	069)		Mélissa Mercure	Catherine Langevin (2025-9069)	615,18 \$
No paiement:	T20250908-009	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	53937	Nom:	TWILIO INC (CAR	TE DE CREDIT)	Monta	nt: 254,50 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	SYSTEME DE COMMUNICATION	ET D'ALERTE	(MASTERCARD MÉLIS	SA MERCUF	RE) (2025-9242)		Mélissa Mercure	Mélissa Mercure (2025-9242)	254,50 \$
No paiement:	T20250908-010	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	96101	Nom:	SENDINBLUE (CA	RTE DE CREDIT)	Monta	nt: 80,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	INFOLETTRE - COMMUNICATION	NS (MASTERCA	RD MÉLISSA MERCUF	RE) (2025-90	68)		Mélissa Mercure	Catherine Langevin (2025-9068)	80,00 \$
No paiement:	T20250908-011	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	60415	Nom:	HEYZINE (CARTE	DE CREDIT)	Monta	nt: 64,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	LICENCE ANNUELLE (MASTERC	ARD MÉLISSA	MERCURE) (2025-9430))			Mélissa Mercure	Josée Gaulin (2025-9430)	64,00 \$
No paiement:	T20250908-012	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	60386	Nom:	REGISTRE FONC	IER DU QUÉBEC (CARTE DE	CREDIT) Monta	nt: 14,00 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	CONSULTATIONS DU REGISTRE	FONCIER (MA	STERCARD CASSAND	RA COMIN I	BERGONZI) (2025-	9098)	Cassandra Comin Bergonzi	Amanda Jedrychowski (2025-9098)	14,00 \$
No paiement:	T20250908-013	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	59707	Nom:	PROXIM SAINT-LA	AMBERT	Monta	nt: 183,87 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	ACHAT DE MATERIEL - CAMP D	E JOUR (MASTE	ERCARD STÉPHANIE I	OURNIER)	(2025-1526)		Stéphanie Fournier	Dominique Anne-Soucie (2025-1526)	183,87 \$
No paiement:	T20250908-014	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	01441	Nom:	MEDIAS TRANSC	ONTINENTAL	Monta	nt: 182,45 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	PUBLICATION DES ADDENDA S	JR SEAO (MAS	TERCARD STÉPHANIE	FOURNIER	(2025-9067)		Stéphanie Fournier	Stéphanie Fournier (2025-9067)	182,45 \$
No paiement:	T20250908-016	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	59545	Nom:	PATRICK MORIN		Monta	nt: 114,96 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	ACHAT DE MATERIEL - PISCINE	(MASTERCARI	O STÉPHANIE FOURNI	ER) (2025-15	534)		Stéphanie Fournier	Dominique Anne-Soucie (2025-1534)	114,96 \$
No paiement:	T20250908-017	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	96421	Nom:	COSTCO ENTREF	PRISE	Monta	nt: 1 635,67 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	ACHAT DE NOURRITURE - ÉVÉN	IEMENTS ET C	AMP DE JOUR(MASTE	RCARD STÉ	PHANIE FOURNIE	ER) (2025-1532, 202	Stéphanie Fournier	Dominique Anne-Soucie (2025-1532), I	1 635,67 \$

Imprimé mardi le 16 sept. 2025 à 08:03
Page 23 de 24

LISTE DES PAIEMENTS DU 2025-09-01 AU 2025-09-14

No paiement:	T20250908-018	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	05257	Nom:	NappeTablecloth		Montai	nt: 145,97 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	ACHAT DE NAPPES (MASTERCA	RD STÉPHANIE	FOURNIER) (2025-15	67)			Stéphanie Fournier	Sophie Abott-Brown (2025-1567)	145,97 \$
No paiement:	T20250908-019	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	60388	Nom:	AUTHORIZE.NET	(CARTE DE CREDIT)	Montai	nt: 43,18 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	FRAIS BANCAIRES POUR TUXE	OO (MASTERCAI	RD STÉPHANIE FOUR	RNIER) (2025-9114)			Stéphanie Fournier	Francis Blondeau (2025-9114)	43,18 \$
No paiement:	T20250908-020	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	04316	Nom:	RONA INC BRO	SSARD	Monta	nt: 722,04 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	ACHAT DE MATERIEL - EXPLOIT	ATION DES PAF	RCS (MASTERCARD S	TÉPHANIE FOURNI	ER) (2025	-1581)	Stéphanie Fournier	Éric Carignan (2025-1581)	722,04 \$
No paiement:	T20250908-021	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	04296	Nom:	NEWARK PREMI	ER FARNELL CANADA LTD (C	ARTE CREDIT) Montai	nt: 312,33 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	ACHAT DE MATERIEL INFORMA	TIQUE (MASTER	CARD STÉPHANIE FO	DURNIER) (2025-153	33)		Stéphanie Fournier	MOURAD BASRIR (2025-1533)	312,33 \$
No paiement:	T20250908-022	Date:	2025-09-08	Référence Fourn.:	04925	Nom:	MAGASIN IKEA (CARTE DE CREDIT)	Monta	nt: 706,14 \$
Date facture	No Facture	Annotation						Gestionnaire	Approbateur - Bon de Commande	Payé au fournisseur
2025-09-08	20250908-MCARD	ACHAT DE MATERIEL - ÉLECTIC	NS (MASTERCA	RD STÉPHANIE FOU	RNIER) (2025-1598)			Stéphanie Fournier	Cassandra Comin Bergonzi (2025-1598	706,14 \$
									Grand total :	2 211 730,62 \$

Imprimé mardi le 16 sept. 2025 à 08:03
Page 24 de 24



Transactions bancaires

Du : 2025-09-01 au : 2025-09-14 Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2025-09-04	Déductions à la sources - fédéral - période 17	52 239,46
2025-09-04	Déductions à la sources - fédéral - période 17	22 820,40
2025-09-04	Déductions à la sources - provincial - période 17	194 687,71
2025-09-05	Remise mensuelle - Régime volontaire d'épargne retraite	1 636,79
2025-09-09	Salaires nets période 18	397 905,05
	Total	669 289,41

Ville de Saint-Lambert Subventions aux organismes et partenariats 14 septembre 2025

	Réel 2024	Réel 2025	No. résolution	Date du paiement
Budget original	70 000 \$	70 000 \$	2024-12-423	S/O
Augmentation (diminution)	- \$	7 500 \$	2025-04-121	S/O
Budget amendé	70 000 \$	77 500 \$		
Association de hockey mineur de Saint-Lambert	1 250 \$	1500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Association de soccer de Saint-Lambert	4 500 \$	7 500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Club de patinage artistique de Saint-Lambert	1 000 \$	1 500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Club de water-polo de Saint-Lambert	800 \$	- \$	S/O	S/O
Conseil des aînés de Saint-Lambert	27 500 \$	29 500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
L'Entreclefs	5 300 \$	- \$	S/O	S/O
Ligue de balle-molle 40 ans et plus de Saint-Lambert	- \$	6 350 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Maison des Arts Rive-Sud	- \$	250 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Popote roulante	2 000 \$	3 000 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Réseau écocitoyen de Saint-Lambert	3 300 \$	4 500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Société chorale de Saint-Lambert	7 700 \$	7 500 \$	2025-04-121	14 mai 2025
Société d'histoire Mouillepied	10 000 \$	6 122 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Société d'horticulture de Saint-Lambert	3 000 \$	3 000 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Studio Danse C	1 200 \$	6 250 \$	2025-03-093	9 avril 2025
Taekwondo Saint-Lambert	500 \$	500 \$	2025-03-093	9 avril 2025
	68 050 \$	77 472 \$		
Solde disponible	- \$	28 \$		



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Claude Ferguson, conseiller du district n° 2
Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Liette Michaud, conseillère du district n° 6
Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7
Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(4.2) Dépôt des états comparatifs

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), le trésorier dépose, lors de la dernière séance ordinaire du conseil tenue au moins quatre semaines avant la séance où le budget de l'exercice financier suivant doit être adopté, deux états comparatifs;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, les deux états comparatifs sont déposés au plus tard lors de la dernière séance ordinaire tenue avant que le conseil ne cesse de siéger conformément à l'article 314.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2);

Le trésorier procède au dépôt de:

- l'état comparatif, au 31 août 2025 des revenus et dépenses de l'exercice financier 2025 et de ceux de l'exercice financier 2024 pour la période correspondante;
- 2. l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier 2025 et de ceux prévus au budget adopté pour cet exercice.



1^{er} octobre 2025



Contenu de la présentation

- Objectifs
- Revenus
- Dépenses
- Enjeux budgétaires



Objectifs

Selon l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes :

« Lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, les deux états comparatifs sont déposés au plus tard lors de la dernière séance ordinaire tenue avant que le conseil ne cesse de siéger. »

Présenter les résultats au 31 août 2025

« Le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au <u>dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé</u>, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci. »

Projeter les résultats au 31 décembre 2025

« Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors le trésorier, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice. »



Revenus

	Projection	Budget	Différence		Réel	Réel
	2025	2025	\$	%	2025-08-31	2024-08-31
Taxes foncières	57 729 508 \$	57 762 803 \$	(33 295) \$	-0,1 %	43 388 303 \$	42 218 471 \$
Taxes de secteur	88 349 \$	88 353 \$	(4) \$	0,0 %	66 261 \$	66 240 \$
Tarification de l'eau	417 705 \$	408 675 \$	9 030 \$	2,2 %	228 951 \$	200 506 \$
Tenant lieu de taxes	1 452 009 \$	1 452 420 \$	(411) \$	0,0 %	1 452 009 \$	1 384 429 \$
Droits de mutation	6 858 564 \$	4 750 000 \$	2 108 564 \$	44,4 %	5 258 564 \$	4 612 703 \$
Subventions	3 476 553 \$	3 491 340 \$	(14 787) \$	-0,4 %	2 322 437 \$	1 596 265 \$
Urbanisme, travaux publics, génie et environnement	1 143 869 \$	558 750 \$	585 119 \$	104,7 %	948 221 \$	517 644 \$
Loisirs et vie communautaire	670 711 \$	574 500 \$	96 211 \$	16,7 %	603 682 \$	475 653 \$
Aquatique et jeunesse	919 779 \$	889 880 \$	29 899 \$	3,4 %	880 192 \$	838 337 \$
Bibliothèque, arts et culture	284 252 \$	231 800 \$	52 452 \$	22,6 %	141 052 \$	104 458 \$
Contraventions	734 688 \$	650 000 \$	84 688 \$	13,0 %	554 688 \$	412 953 \$
Intérêts et pénalités	1 704 421 \$	1 650 500 \$	53 921 \$	3,3 %	1 200 379 \$	1 533 994 \$
Autres	791 434 \$	761 600 \$	29 834 \$	3,9 %	159 130 \$	219 650 \$
Affectations	2 510 347 \$	954 549 \$	1 555 798 \$	163,0 %	1 995 702 \$	94 834 \$
Total des revenus	78 782 189 \$	74 225 170 \$	4 557 019 \$	6,1 %	59 199 571 \$	54 276 137 \$



Revenus (suite)

- **Droits de mutation :** 4 transactions totalisant 475 641 \$.
 - Le nombre de transactions est en augmentation d'environ 14 % au 31 août par rapport à l'année passée.
- Urbanisme, travaux publics, génie et environnement : 4 permis à l'urbanisme totalisant 354K\$.
- Affectations :
 - Vente de ruelles (+300K\$).
 - Financement provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté (+236K\$).
 - Financement provenant de l'excédent de fonctionnement affecté (+174K\$).
 - Financement provenant de la réserve financière Paiement comptant progressif (+862K\$).



Dépenses

	Projection	Budget	Différence		Réel	Réel
	2025	2025	\$	%	2025-08-31	2024-08-31
Conseil municipal	376 760 \$	397 892 \$	(21 132) \$	-5,3 %	230 643 \$	229 577 \$
Subventions aux organismes et partenariats	77 472 \$	70 000 \$	7 472 \$	10,7 %	77 472 \$	68 050 \$
Direction générale	832 246 \$	377 222 \$	455 024 \$	120,6 %	575 944 \$	313 408 \$
Élections	250 465 \$	250 000 \$	465 \$	0,2 %	33 549 \$	2 184 \$
Direction des services administratifs						
Services administratifs	213 978 \$	191 273 \$	22 705 \$	11,9 %	135 658 \$	119 018 \$
Ressources humaines et formation	638 001 \$	681 754 \$	(43 753) \$	-6,4 %	359 336 \$	423 035 \$
Communications	504 439 \$	480 142 \$	24 297 \$	5,1 %	266 615 \$	251 212 \$
Informatique	1 393 725 \$	1 511 405 \$	(117 680) \$	-7,8 %	877 881 \$	857 816 \$
	2 750 143 \$	2 864 574 \$	(114 431) \$	-4,0 %	1 639 490 \$	1 651 081 \$
Direction du greffe, du contentieux et de l'urbanisme						
Greffe et assurances	1 515 453 \$	1 238 806 \$	276 647 \$	22,3 %	1 027 146 \$	666 886 \$
Approvisionnements	436 350 \$	432 953 \$	3 397 \$	0,8 %	284 172 \$	233 508 \$
Urbanisme	1 278 015 \$	1 332 771 \$	(54 756) \$	-4,1 %	760 681 \$	573 220 \$
	3 229 818 \$	3 004 530 \$	225 288 \$	7,5 %	2 071 999 \$	1 473 614 \$



Dépenses (suite)

	Projection	ion Budget Différence		Réel	Réel	
	2025	2025	\$	%	2025-08-31	2024-08-31
Direction des finances						
Finances et dépenses communes	1 207 558 \$	1 241 484 \$	(33 926) \$	-2,7 %	795 867 \$	666 496 \$
Direction du génie, des travaux publics et de						
l'environnement						
Génie	441 487 \$	401 616 \$	39 871 \$	9,9 %	204 944 \$	420 620 \$
Administration et brigadiers	914 416 \$	896 642 \$	17 774 \$	2,0 %	549 972 \$	464 140 \$
Voirie	3 339 028 \$	3 418 103 \$	(79 075) \$	-2,3 %	2 325 775 \$	1 826 651 \$
Aqueduc et égouts	975 906 \$	943 987 \$	31 919 \$	3,4 %	659 519 \$	636 053 \$
Bâtiments	2 817 886 \$	2 779 305 \$	38 581 \$	1,4 %	1 840 975 \$	1 568 379 \$
Mécanique	1 872 081 \$	1 884 331 \$	(12 250) \$	-0,7 %	1 367 784 \$	1 310 047 \$
Parcs	1 860 496 \$	1 867 771 \$	(7 275) \$	-0,4 %	1 140 666 \$	1 150 309 \$
Environnement, matières résiduelles et foresterie	3 035 502 \$	3 244 393 \$	(208 891) \$	-6,4 %	1 785 379 \$	1 937 705 \$
	15 256 802 \$	15 436 148 \$	(179 346) \$	-1,2 %	9 875 014 \$	9 313 904 \$



Dépenses (suite)

	Projection	Budget	Différenc	e	Réel	Réel
	2025	2025	\$	%	2025-08-31	2024-08-31
Direction de la culture et des loisirs						
Administration	555 723 \$	527 683 \$	28 040 \$	5,3 %	373 467 \$	282 554 \$
Loisirs et vie communautaire	829 786 \$	806 637 \$	23 149 \$	2,9 %	524 244 \$	397 407 \$
Aquatique et jeunesse	1 498 677 \$	1 487 691 \$	10 986 \$	0,7 %	1 146 118 \$	1 103 419 \$
Bibliothèque, arts et culture	2 058 098 \$	2 093 298 \$	(35 200) \$	-1,7 %	1 373 156 \$	1 130 135 \$
	4 942 284 \$	4 915 309 \$	26 975 \$	0,5 %	3 416 985 \$	2 913 515 \$
Contributions de l'employeur	3 737 267 \$	3 720 770 \$	16 497 \$	0,4 %	2 646 839 \$	2 499 225 \$
Paiement comptant progressif	4 100 000 \$	4 100 000 \$	- \$	0,0 %	3 075 000 \$	3 000 000 \$
Service de la dette et fonds de roulement	8 891 432 \$	8 007 725 \$	883 707 \$	11,0 %	7 205 601 \$	6 325 128 \$
Quote-part - Agglomération	29 107 346 \$	29 125 536 \$	(18 190) \$	-0,1 %	21 726 099 \$	19 811 630 \$
Quote-part - CMM	694 161 \$	713 980 \$	(19 819) \$	-2,8 %	694 161 \$	700 133 \$
Total des dépenses	75 453 754 \$	74 225 170 \$	1 228 584 \$	1,7 %	54 064 663 \$	48 967 945 \$
Surplus (déficit) anticipé			3 328 435 \$		5 134 908 \$	5 308 192 \$



Dépenses (suite)

- Direction générale: Principalement attribuable aux mouvements de personnel.
- **Informatique :** Projets financés par l'excédent de fonctionnement affecté *Projets spéciaux* qui ne sont pas terminés (-91K\$).
- Greffe et assurances: Frais juridiques additionnels financés par des affectations de l'excédent de fonctionnement non affecté et affecté (+248K\$).
- Environnement, matières résiduelles et foresterie: Honoraires professionnels moindres au niveau de la foresterie en raison des contrats en cours (-276K\$).
- Service de la dette et fonds de roulement : Remboursement additionnel de la dette en vertu du règlement 2015-133 (+862K\$).

Enjeux budgétaires

Inflation

- IPC moyen de janvier à août 2025 = 2,3 %
- IPC moyen de septembre 2024 à août 2025 = 2,2 %

Masse salariale

- Protocole et conventions collectives en vigueur :
 - Cols bleus -> Jusqu'au 31 décembre 2025
 - Cadres -> Jusqu'au 31 décembre 2026
 - Piscines -> Jusqu'au 31 décembre 2026
 - Cols blancs -> Jusqu'au 31 décembre 2027
 - Brigadiers -> Jusqu'au 31 décembre 2030
- Augmentation minimale des échelles salariales entre 2,25 % et 2,5 %.
- Représentait 25,5 % du budget 2025.



Enjeux budgétaires (suite)

Quote-part à l'agglomération de Longueuil

 Les investissements prévus à l'agglomération auront un impact à la hausse sur la quote-part qui représentait 39,2 % du budget et 50,9 % du compte de taxes 2025.

Budget 2026

Lors de la préparation budgétaire 2025, un montant de 570K\$ provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté a été utilisé pour équilibrer le budget. Un montant est à prévoir pour le budget 2026.

Revenus d'intérêts

 La baisse du taux directeur aura un impact sur les revenus d'intérêts bancaires dont le budget a été augmenté progressivement dans les dernières années.
 Une diminution de cette source de revenus est à prévoir dès 2026.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(5.1) Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a délégué au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du Code du travail (RLRQ, chapitre C-27) et tout employé cadre à l'exception des directeurs de services.

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 28 août au 1^{er} octobre 2025.



Ville de Saint-Lambert

LISTE DES EMBAUCHES ET NOMINATIONS

Période du 28 août au 1er octobre 2025

Date	Embauche ou nomination	Nom	Fonction	Direction / Service	Groupe	Statut
2025-08-28	Embauche	Sofia Dagenais	Surveillant sauveteur	Direction de la culture et des loisirs, Division des activités aquatiques et de la jeunesse	Piscines	Temporaire
2025-08-29	Embauche	Alice Brais	Surveillant sauveteur	Direction de la culture et des loisirs, Division des activités aquatiques et de la jeunesse	Piscines	Temporaire
2025-08-29	Embauche	Pierre Element	Brigadier	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Brigadier	Régulier
2025-08-29	Nomination	Tanya Kinaszczuk	Brigadière	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Brigadier	Régulier
2025-08-29	Nomination	Anick Neveu	Brigadière	Direction du génie, de l'environnement et des travaux publics	Brigadier	Régulier
2025-08-30	Embauche	Laurent Huppe	Surveillant hockey et patin libre	Direction de la culture et des loisirs, Division des loisirs et de la vie communautaire	Cols blancs	Temporaire
2025-08-30	Embauche	Béatrice Sabourin	Surveillant hockey et patin libre	Direction de la culture et des loisirs, Division des loisirs et de la vie communautaire	Cols blancs	Temporaire
2025-08-30	Embauche	Adriano St-Pierre Galindo	Surveillant hockey et patin libre	Direction de la culture et des loisirs, Division des loisirs et de la vie communautaire	Cols blancs	Temporaire
2025-08-30	Réembauche	Dominic Laurent	Surveillant hockey et patin libre	Direction de la culture et des loisirs, Division des loisirs et de la vie communautaire	Cols blancs	Temporaire
2025-08-30	Réembauche	Olivier Villeneuve	Surveillant hockey et patin libre	Direction de la culture et des loisirs, Division des loisirs et de la vie communautaire	Cols blancs	Temporaire
2025-09-02	Réembauche	Djoan Sedric Descollines	Technicien en urbanisme	Direction du greffe, de l'approvisionnement et de l'urbanisme, Division de l'urbanisme	Cols blancs	Temporaire
2025-09-02	Réembauche	Éva-Anne Brunel	Préposée aux permis	Direction du greffe, de l'approvisionnement et de l'urbanisme, Division des permis et inspections	Cols blancs	Temporaire
2025-09-02	Réembauche	Marc-Antoine Charland	Préposé aux permis	Direction du greffe, de l'approvisionnement et de l'urbanisme, Division des permis et inspections	Cols blancs	Temporaire
2025-09-03	Changement de statut	Leyla Jamai	Préposée aux permis	Direction du greffe, de l'approvisionnement et de l'urbanisme, Division des permis et inspections	Cols blancs	Régulier
2025-09-03	Réembauche	Lucille Angers	Conseillère au greffe	Direction du greffe, de l'approvisionnement et de l'urbanisme, Division des permis et inspections	Cadres	Temporaire
2025-09-08	Promotion	Marie-France Mercier-Boudreau	Technicienne en documentation adultes	Direction de la culture et des loisirs, Division de la bibliothèque	Cols blancs	Régulier
2025-09-09	Embauche	Olivier Maltais	Surveillant hockey et patin libre	Direction de la culture et des loisirs, Division des loisirs et de la vie communautaire	Cols blancs	Temporaire
2025-09-10	Changement de statut	Caroline Dos Santos	Technicien en urbanisme	Direction du greffe, de l'approvisionnement et de l'urbanisme, Division de l'urbanisme	Cols blancs	Régulier

Approuvé par:

Mélissa Mercure, Directrice des services administratifs



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.1) Adjudication du contrat 25RHC02 – Impression du magazine municipal

D'ADJUGER le contrat n° 25RHC02 ayant pour objet l'impression du magazine municipal, à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *IMPRIMERIE HÉON & NADEAU LTÉE*, sur la base des prix apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale, pour la période initiale d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, étant estimée à 33 498,77 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-131-12-341;

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.2) Adjudication du contrat 25TP13 – Services de coupe de gazon et de désherbage

D'ADJUGER le contrat n° 25TP13 ayant pour objet les services de coupe de gazon et de désherbage à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Nexa Paysagement Inc.*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale pour la période initiale du contrat, soit du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027 étant de 163 556,85 \$, toutes taxes comprises;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-851-00-499;

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.3) Adjudication du contrat 25ÉQUI01-2 – Acquisition d'un camion six roues

CONSIDÉRANT le montant de la seule soumission conforme reçue dans le cadre de l'appel d'offres 25ÉQUI03 ayant pour objet l'acquisition d'un véhicule six roues;

CONSIDÉRANT la résolution n° 2024-07-236 du 2 juillet 2024 ayant pour objet l'adhésion au regroupement d'achats du *Centre d'acquisitions gouvernementales* pour l'acquisition de véhicules légers;

D'ANNULER l'appel d'offres 25ÉQUI03 ayant pour objet l'acquisition d'un véhicule six roues en raison du fait que le prix de la seule soumission conforme accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation préparée par la Ville;

D'ADJUGER le contrat n° 25ÉQUI01-2 ayant pour objet l'acquisition d'un véhicule léger à l'entreprise *Ford du Canada limitée* sur la base des tarifs et autres modalités apparaissant à l'entente dont la période s'étend du 16 décembre 2024 au 31 octobre 2025; la valeur du contrat étant de 70 483,35 \$ (uniquement TPS);

DE PAYER la taxe de vente du Québec (TVQ) de 6 695,92 \$ à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);

D'AUTORISER le financement de 130 000 \$ au fonds de roulement, remboursable sur 5 ans et d'y imputer une dépense allant jusqu'à 130 000 \$ pour l'achat du véhicule six roues et les accessoires;

D'AUTORISER la chef de la Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer, au nom de la Ville, tout autre document afin de donner plein effet à la présente résolution.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.4) Adjudication du contrat 25GN15 – Remplacement de l'éclairage du parc de la voie maritime PVM3

D'ADJUGER le contrat no 25GN15 ayant pour objet le remplacement de l'éclairage du parc de la voie maritime PVM3 à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *9329-0146 Québec inc. (Groupe Mpotvin)*, sur la base des prix unitaires apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur totale du contrat étant de 112 924,31 \$, toutes taxes comprises;

D'AUTORISER la dépense de 118 570,53 \$, toutes taxes comprises, soit la valeur totale du contrat de 112 924.31 \$ auquel s'ajoute une somme équivalente à 5 % (5 646.22 \$) à titre de travaux contingents, conformément à la Directive sur l'incorporation de contingences en matière de contrats de construction;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-700-18-720, sous-projet 25PA02;

D'AUTORISER le directeur des finances et trésorier à appliquer en réduction du financement de ce projet le montant de toute subvention obtenue, s'il y a lieu;

D'AUTORISER la chef de division de l'approvisionnement et des projets spéciaux à signer au nom de la Ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(6.5) Autorisation de signature – Ententes contractuelles pour le transport de neige saison 2025-2026

CONSIDÉRANT QU'à l'approche de la prochaine saison hivernale, il devenait essentiel d'assurer la continuité des services pour le transport de la neige;

D'AUTORISER le directeur général de la Ville de Saint-Lambert à signer au nom de la ville des ententes contractuelles avec des transporteurs pour le transport de neige pour la saison hivernale 2025-2026 jusqu'à concurrence du seuil prévu pour un appel d'offres public.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.1) Offre d'achat d'une partie du lot 2 393 331 – 240, Saint-Laurent

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une promesse d'achat pour l'acquisition d'une partie du lot 2 393 331 du cadastre du Québec, adjacent au 240, Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE la portion du terrain visée par la promesse d'achat représente 1 634,3 m² et devra faire l'objet d'une opération de remembrement cadastrale, afin de la fusionner au lot 2 393 420 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE tout projet immobilier envisagé devra respecter les paramètres du règlement de zonage en vigueur, notamment en ce qui concerne l'usage, la hauteur et la densité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit sortir du domaine public cette partie de lot 2 393 331 du cadastre du Québec et la faire passer au domaine privé afin de la vendre;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche n'affecte en rien le reliquat du lot 2 393 331 du cadastre du Québec qui demeure dans le domaine public;

DE TRANSFÉRER du domaine public au domaine privé une partie du lot 2 393 331 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 1 634,3 m², laquelle partie est représentée *Parcelle B* au plan projet de lotissement signé le 4 septembre 2025 par Vital Roy, arpenteur-géomètre, sous le numéro 62 591 de ses minutes, de sorte que ladite partie de lot ne soit plus affectée à l'utilité publique;

D'AUTORISER la vente de cette partie du lot 2 393 331 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly, à 9544-8312 QUÉBEC INC., suivant les termes de la promesse d'achat datée du 18 septembre 2025 et de la contre-offre de la Ville;

D'AUTORISER le directeur général à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.2) Approbation de la démarche de gestion des actifs municipaux en eau

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance du 2 juillet 2024, le conseil a adopté la politique relative à la gestion des actifs (résolution 2024-07-246);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Ville et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Ministère) ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA;

CONSIDÉRANT QUE la Démarche de gestion des actifs municipaux offre un cadre structuré et des principes clairs pour les actifs ;

CONSIDÉRANT QUE le PGA maximise l'efficacité des ressources humaines et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales ;

QUE la municipalité s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux ;

QUE la municipalité s'engage à transmettre au Ministère, au plus tard le 31 décembre 2026, le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier ;

QUE le Conseil municipal approuve le document « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(7.3) Refus – Promesse d'achat Maison Marsil

DE REFUSER la promesse d'achat PAG 17039, datée du 17 septembre 2025 et reçue pour la vente de la maison Marsil sise au 349, rue Riverside à Saint-Lambert;

D'AUTORISER le directeur général à signer, au nom de la Ville, tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.1) Dépôt du procès-verbal de la séance du 13 août 2025 du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance du 13 août 2025 du comité consultatif d'urbanisme.



2035-C, avenue Victoria Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1 Téléphone : 450 466-3277

Courriel: urbanisme@saint-lambert.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

PROCÈS-VERBAL

Comité consultatif d'urbanisme Réunion régulière Tenue le 13 août 2025, 18h30 2035-C, avenue Victoria, Saint-Lambert, QC J4S 1H1 (Présentiel et visioconférence)

PARTICIPANTS					
MEMRES DU CCU		MEMBRES DE L'ADMINISTRATION			
	Chapleau, Pierre-François		Boulet, Richard		
	Architecte		Urbaniste et conseiller en urbanisme		
	Côté, Luc		Comin Bergonzi, Cassandra		
	Représentant de la Société d'histoire		Directrice du greffe, du contentieux et de		
	Mouillepied		l'urbanisme		
х	Guenther, Paul Urbaniste		Cropas, Youki		
			Cheffe de division développement du		
	Orbaniste		territoire		
x	Ferguson, Claude	x	Jacob, Étienne		
^	Conseiller municipal et président du CCU	^	Conseiller en urbanisme		
	Mercier, Ariane		Dos Santos, Caroline		
	Membre avec expertise en urbanisme		Urbaniste et technicienne en urbanisme		
x	Michaud, Liette		Sylvain Villeneuve		
^	Conseillère municipale		Directeur général par intérim		
x	Huot, Éric				
^	Architecte				
	MEMBRES REMPLAÇANTS DU CCU		MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
х	Chartrand-Copti, Huguette Représentante de la Société d'histoire Mouillepied	Mongrain, Pascale Mairesse			
	Langlois, Émilie Architecte paysagiste				

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

L'assemblée est déclarée ouverte à 18H36.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

- 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE
- 4. RÉSULTATS DU SONDAGE WEB
 - 4.1 PIIA 2025-00154 200, rue Terroux Transformation de la façade;
 - 4.2 PIIA 2025-00155– 217, rue Terroux Transformation de la façade;
 - $4.3\ PIIA 2025-00142 102$, rue du Poitou Transformation des façades;
 - 4.4 PIIA 2025-00135 369, avenue Walnut Transformation de la façade;
 - 4.5 PIIA 2025-00134– 524, avenue D'Isière– Équipement mécanique; 4.6 PIIA – 2025-00132– 290, avenue Walnut – Transformation de la façade;
 - 4.7 PIIA 2025-00147–10, boulevard Desaulniers Enseigne;

5. DOSSIERS DE PIIA

 ${\it 5.1~PIIA-2025-00049-707, avenue~Saint-Charles-Nouvelle~construction;}\\$



2035-C, avenue Victoria Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1 Téléphone : 450 466-3277

Courriel: urbanisme@saint-lambert.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

5.2 PIIA – 2025-00085 – 707, avenue Saint-Charles – Opération cadastrale; 5.3 PIIA – 2025-00083 – 707, avenue Saint-Charles – Aménagement paysager; 5.4 PIIA - 2025-00158 - 707, avenue Saint-Charles - Abattage d'arbres; 5.5 PIIA – 2024-00256 – 525, avenue Notre-Dame – Nouvelle construction; 5.6 PIIA - 2025-00139 - 671, avenue de Merton - Agrandissement; 5.7 PIIA – 2025-00096 – 301, avenue Alexandra – Agrandissement; 5.8 PIIA – 2025-00124 – 214, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade; 5.9 PIIA – 2025-00110 – 205, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade; 5.10 PIIA - 2025-00129 - 309, avenue Hickson - Agrandissement 5.11 PIIA - 2025-00125 - 312, avenue Walnut - Agrandissement 5.12 PIIA - 2025-00151 - 382, avenue Birch - Transformation de la façade; 5.13 PIIA - 2025-00144 - 100. Place de Chambord - Transformation des facades: 5.14 PIIA – 2025-00137 – 464, avenue de Brixton – Transformation de la façade; 5.15 PIIA – 2025-00156 – 81, rue de la Moselle – Transformation de la façade; 5.16 PIIA – 2025-00131 – 300, avenue Arran – Transformation de la façade; 5.17 PIIA - 2025-00082 - 912, avenue Oak - Transformation de la façade; 5.18 PIIA - 2025-00136 - 165, avenue de Merton - Transformation de la façade;

6. DOSSIERS DE DÉROGATIONS MINEURES

- $6.1\ \mathsf{DM} 2025\text{-}00112 707$, avenue Saint-Charles Cage d'ascenseur;
- 6.2 DM 2025-00157 675, avenue Green Modules de jeux et clôture;

5.19 PIIA – 2025-00149 – 312, avenue Alexandra – Transformation de la façade; 5.20 PIIA – 2025-00146 – 440, avenue Notre-Dame – Transformation de la façade;

- 7. DOSSIER DE PPCMOI
- 8. DIVERS
- 9. LEVÉE DE LA RÉUNION

3. DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DELA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4. RÉSULTATS DU SONDAGE WEB

4.1. PIIA - 2025-00154 - 200, rue Terroux - Transformation de la façade;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la règlementation.

4.2. PIIA - 2025-00155-217, rue Terroux - Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer la porte principale en façade avant de la résidence unifamiliale isolée, selon les documents déposés par le requérant en date du 17 juillet 2025. (Soumission # SYTR2182 préparée par la compagnie Portes et Fenêtres Verdun en date du 16 juillet 2025)

4.3. PIIA - 2025-00142 - 102, rue du Poitou - Transformation des façades;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:



2035-C, avenue Victoria Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1 Téléphone : 450 466-3277

Courriel: urbanisme@saint-lambert.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer (4) quatre fenêtres et peindre une fenêtre existante en façade avant de la maison unifamiliale isolée, selon les documents déposés par la requérante en date du 3 juillet 2025. (Soumission #446576 préparée par la compagnie Fenêtres Magistral en date du 1^{er} juillet 2025)

4.4. PIIA – 2025-00135 – 369, avenue Walnut – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour retirer la cheminée en brique sur le toit plat de la résidence unifamiliale jumelée, selon les documents déposés par le requérant en date du 18 juin 2025. (Soumission # 00786 préparée par la compagnie Toitures Messier et Tougas en date du 27 septembre 2024)

4.5. PIIA – 2025-00134–524, avenue D'Isière – Équipement mécanique;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour installer un nouvel équipement mécanique (thermopompe) à l'arrière du bâtiment multi logement isolé, selon les documents déposés par la requérante en date du 17 juin 2025.

4.6. PIIA - 2025-00132-290, avenue Walnut - Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour ajouter deux fenêtres au sous-sol en façade avant de la résidence unifamiliale isolée, selon les documents déposés par le requérant en date du 17 juin 2025. (Soumission # 447090 préparée par la compagnie Fenêtres Magistral en date du 8 juillet 2025)

4.7. PIIA – 2025-00147–10, boulevard Desaulniers – Enseigne;



2035-C, avenue Victoria Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1 Téléphone : 450 466-3277

Courriel: urbanisme@saint-lambert.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour installer 2 (deux) enseignes sur vitrine en façade avant du bâtiment principal, selon les documents déposés par le requérant en date du 9 juillet 2025.

5. DOSSIERS DE PIIA

5.1. PIIA - 2025-00049 - 707, avenue Saint-Charles - Nouvelle construction;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

CONSIDÉRANT QUE le site bénéficie d'une position stratégique au sein de la ville, à distance de marche de la gare, et qu'il présente un fort potentiel de redéveloppement selon les principes d'un TOD (Transit Oriented Development);

CONSIDÉRANT QU'on doit encourager la requalification de certains espaces industriels et commerciaux en privilégiant les projets innovants et durables;

CONSIDÉRANT QUE le projet intégré inclut 18 maisons de ville et un bâtiment de 3 étages comprenant 54 logements, permettant une densification graduelle et respectueuse du cadre urbain existant;

CONSIDÉRANT QUE l'architecture proposée s'inspire des principales caractéristiques architecturales lambertoises assurant ainsi une intégration harmonieuse au cadre existant;

CONSIDÉRANT QUE le projet limite l'impact sur l'ensoleillement et les impacts sonores, visuels, et éoliens du développement sur l'environnement immédiat et des secteurs adjacents;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation des bâtiments proposé offre un encadrement optimal à la rue;

CONSIDÉRANT QUE les variations dans la volumétrie et l'implantation des bâtiments permettent de conserver une échelle humaine;

CONSIDÉRANT QUE le projet contribue à l'animation de l'espace public par le traitement des façades et des entrées;

CONSIDÉRANT QUE, pour le bâtiment de plus de 12 logements, les produits résidentiels sont variés en termes de typologie et de superficie afin de convenir à différents types de ménages;

CONSIDÉRANT QUE la conception de la conciergerie offre, dans la mesure du possible, des espaces favorisant une accessibilité universelle afin de proposer un habitat adapté aux personnes aînées ou à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE les toitures accueillent des aménagements au bénéfice des occupants;

CONSIDÉRANT QUE l'approche architecturale prévoit l'aménagement d'une vaste cour intérieure offrant un espace de qualité aux futurs résidents ;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour construire un projet de développement résidentiel (projet intégré) composé de 18 maisons de ville et d'un bâtiment comprenant 54 logements répartis sur 3 étages, selon les documents déposés par le requérant en date du 18 mars 2025. (Plans # Présentation CCU-V6 préparés par la firme HUMÀ Design+Architecture en date du 6 août 2025)



2035-C, avenue Victoria Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1 Téléphone : 450 466-3277

Courriel: urbanisme@saint-lambert.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

5.2. PIIA - 2025-00085 - 707, avenue Saint-Charles - Opération cadastrale;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour créer 3 (trois) nouveaux lots pour le projet de redéveloppement résidentiel, selon les documents déposés par le requérant en date du 24 avril 2025. (Plans # 53201-49553-2 préparés par la firme Robert Katz en date du 12 février 2025)

5.3. PIIA – 2025-00083 – 707, avenue Saint-Charles – Aménagement paysager;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la règlementation.

5.4. PIIA - 2025-00158 - 707, avenue Saint-Charles - Abattage d'arbres;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la règlementation.

5.5. PIIA - 2024-00256 - 525, avenue Notre-Dame - Nouvelle construction;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

CONSIDÉRANT QU'on doit encourager la requalification de certains espaces commerciaux en privilégiant les projets innovants et durables;

CONSIDÉRANT QU'on doit optimiser le développement du centre-ville en privilégiant la compacité;

CONSIDÉRANT QUE le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur centre-ville favorise le redéveloppement du stationnement du magasin Taylor et autres terrains privés et publics présentant un potentiel de redéveloppement à des fins résidentielles ou mixte;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du bâtiment proposé offre un encadrement optimal à la rue;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation et la modulation des volumes, autant horizontales que verticales, permettent d'atténuer les différences de gabarit avec les constructions des secteurs adjacents;

CONSIDÉRANT QUE le projet limite l'impact sur l'ensoleillement et les impacts sonores, visuels, et éoliens du développement sur l'environnement immédiat et des secteurs adjacents;

CONSIDÉRANT QUE les variations dans la volumétrie et l'implantation du bâtiment permet de conserver une échelle humaine;

CONSIDÉRANT QUE le projet contribue à l'animation de l'espace public par le traitement des façades et des entrées;

CONSIDÉRANT QUE l'approche architecturale proposée participe à l'image de marque de Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT QUE la conception du bâtiment offre, dans la mesure du possible, des espaces favorisants une accessibilité universelle afin d'offrir un habitat adapté aux personnes aînées ou à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE, pour les bâtiments de plus de 12 logements, les produits résidentiels sont variés en termes de typologie et de superficie afin de convenir à différents types de ménages;

CONSIDÉRANT QUE les toitures sont verdies ou accueillent des aménagements au bénéfice des occupants;

CONSIDÉRANT QUE la proposition vise la certification LEED et se démarque par une architecture performante sur le plan énergétique et par l'emploi de matériaux durables à faible impact environnemental faisant appel à une combinaison de techniques variées;



2035-C, avenue Victoria Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1 Téléphone : 450 466-3277

Courriel: urbanisme@saint-lambert.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour construire un bâtiment résidentiel de 71 logements répartis sur 6 étages, selon les documents déposés par le requérant en date du 26 novembre 2024. (Plans # S-24209 préparés par la firme STGM Architectes en date du 13 août 2025)

5.6. PIIA – 2025-00139 – 671, avenue de Merton – Agrandissement;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

CONSIDÉRANT le courrier électronique reçu du requérant en date du 19 août 2025 acquiesçant aux commentaires du CCU;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour agrandir la maison en projection arrière sur 2 étages et modifier la façade avant du bâtiment unifamilial isolé, selon les documents déposés par le requérant en date du 26 juin 2025.

5.7. PIIA - 2025-00096 - 301, avenue Alexandra - Agrandissement;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande ne répond pas aux objectifs et critères;

CONSIDÉRANT que le gabarit et l'implantation d'un agrandissement ne permettent pas de distinguer et de mettre en valeur la volumétrie du bâtiment existant, le volume prépondérant demeure celui du bâtiment d'origine;

CONSIDÉRANT que la construction ne présente pas une relation harmonieuse avec le milieu bâti environnant et ne s'intègre pas de manière significative avec le paysage de la rue, notamment en termes de gabarit et de forme;

CONSIDÉRANT l'emplacement particulier du bâtiment face au parc Alexandra lui donnant une valeur urbanistique d'importance;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **défavorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour construire un deuxième étage sur le volume existant d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé, selon les documents déposés par le requérant en date du 5 juin 2025. (Plans #2503 préparés par la firme Luc Gélinas, architecte Arketip en date du 6 mai 2025)

5.8. PIIA – 2025-00124 – 214, avenue des Pyrénées – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;



2035-C, avenue Victoria Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1 Téléphone : 450 466-3277

Courriel: urbanisme@saint-lambert.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer les revêtements extérieurs, la porte d'entrée principale, les fenêtres ainsi que peinturer les fascias et les soffites de la façade avant du bâtiment unifamilial isolé, selon les documents déposés par le requérant en date du 5 juin 2025. (Plans # LPA930 préparés par la firme Luc Plante architecte+design inc. en date du 5 juin 2025)

5.9. PIIA - 2025-00110 - 205, avenue des Pyrénées - Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer la porte d'entrée, la porte de garage, les fenêtres et peinturer le revêtement extérieur du pignon, changer les gouttières, les soffites et les fascias du bâtiment unifamilial isolé, selon les documents déposés par le requérant en date du 30 mai 2025. (Soumission # 101614 préparée par la compagnie Fenestria Portes et Fenêtres en date du 5 mai 2025)

5.10. PIIA - 2025-00129 - 309, avenue Hickson - Agrandissement;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour agrandir la maison en ajoutant un étage au bâtiment unifamilial isolé, selon les documents déposés par le requérant en date du 9 juin 2025. (Plans # Agrandissement (lot#1 289 835) préparés par la firme Antoine Kassis, ingénieur en date du 4 juin 2025)

5.11. PIIA - 2025-00125 - 312, avenue Walnut - Agrandissement;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour agrandir le bâtiment principal en projection arrière/latérale gauche au niveau du rez-de-chaussée, selon les documents déposés par le requérant en date du 6 juin 2025. (Plans # 24-115 préparés par la firme Nathalie Monory Architecte en date du 5 mai 2025)

5.12. PIIA - 2025-00151 - 382, avenue Birch - Transformation de la façade;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la règlementation.



2035-C, avenue Victoria Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1 Téléphone : 450 466-3277

Courriel: urbanisme@saint-lambert.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

5.13. PIIA - 2025-00144 - 100, Place de Chambord - Transformation des façades;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la règlementation.

5.14. PIIA – 2025-00137 – 464, avenue de Brixton – Transformation de la façade;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la règlementation.

5.15. PIIA - 2025-00156 - 81, rue de la Moselle - Transformation de la façade;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la règlementation.

5.16. PIIA - 2025-00131 - 300, avenue Arran - Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour installer une rampe de livraison en façade latérale gauche du bâtiment commercial isolé, visible depuis la rue Arran, selon les documents déposés par la requérante en date du 12 juin 2025. (Soumission # 2905 préparée par la compagnie Acier Gagnon en date du 11 juin 2025)

5.17. PIIA – 2025-00082 – 912, avenue Oak – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer la porte d'entrée, les fenêtres, retirer les volets de fenêtre, ainsi que peinturer le revêtement d'aluminium, les fascias, les soffites et les gouttières en façade avant du bâtiment unifamilial isolé, selon les documents déposés par le requérant en date du 23 avril 2025.

5.18. PIIA – 2025-00136 – 165, avenue de Merton – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande **répond** aux objectifs et critères;

CONSIDÉRANT le courrier électronique reçu de la requérante en date du 21 août 2025 acquiesçant aux commentaires du CCU;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;



2035-C, avenue Victoria Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1 Téléphone : 450 466-3277

Courriel: urbanisme@saint-lambert.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer les fenêtres et la porte d'entrée du bâtiment unifamilial isolé, selon les documents déposés par la requérante en date du 19 juin 2025. (Soumission # 52452-1 préparée par la compagnie Fenplast Brossard en date du 22 mai 2025)

5.19. PIIA - 2025-00149 - 312, avenue Alexandra - Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer la porte principale de la résidence unifamiliale jumelée, selon les documents déposés par la requérante en date du 16 juillet 2025. (Soumission #172 préparée par la compagnie Concept JS en date du 21 juin 2025)

5.20. PIIA – 2025-00146 – 440, avenue Notre-Dame – Transformation de la façade;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicables au projet et que la demande répond aux objectifs et critères;

CONSIDÉRANT le courrier électronique reçu du requérant en date du 22 août 2025 acquiesçant aux commentaires du CCU;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-220 de la Ville de Saint-Lambert concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour remplacer la porte d'entrée en façade avant du bâtiment secondaire, selon les documents déposés par le requérant en date du 9 juillet 2025. (Soumission # 94594 préparée par la compagnie Dor Docteur en date du 25 août 2025)

6. DOSSIERS DE DÉROGATION MINEURE

6.1. DM - 2025-00112 - 707, avenue Saint-Charles - Cage d'ascenseur;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement No 2023-213 de la Ville de Saint-Lambert concernant les dérogations mineures applicables au projet et que la demande ne répond pas aux critères d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 2023-213 sur les dérogations mineures de la Ville de Saint-Lambert a été adopté le 29 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE la cage d'ascenseur ne portera pas atteinte à la jouissance des immeubles voisins, compte tenu de sa superficie relativement faible par rapport à la superficie totale du bâtiment. Cela est d'autant moins problématique que la façade avant donne sur un terrain actuellement vacant;

CONSIDÉRANT QU'une dérogation mineure ne doit pas avoir pour effet d'aggraver les risques en matière de santé publique;

CONSIDÉRANT QU'une dérogation mineure ne doit pas porter atteinte à la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE, si accordée, la dérogation mineure ne porte pas atteinte au bien-être général;

CONSIDÉRANT QUE le PPU du secteur Saint-Charles et les critères PIIA de la zone MI-10 encouragent la création d'espaces communs et le verdissement en toiture. La demande vise à permettre la création d'une terrasse en toiture accessible à l'ensemble des copropriétaires ;



2035-C, avenue Victoria Saint-Lambert (Québec) J4P 1H1 Téléphone : 450 466-3277

Courriel: urbanisme@saint-lambert.ca

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE l'aspect mineur de la demande est relatif considérant que la hauteur demandée est de 4,8 mètres ce qui représente une hauteur excédentaire de 1,8 mètre soit approximativement 60% de plus que la hauteur prescrite de 3 mètres. Dans le but de répondre aux normes du code de la construction du Québec 2015, le toit doit être accessible par un ascenseur. En ce sens, le requérant allègue qu'une hauteur minimale de 4,8 mètres est requise pour l'installation des équipements mécaniques relatifs à la cage d'ascenseur;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du CCQ 2015, la terrasse commune souhaitée en toiture doit être desservie par l'ascenseur au même titre que les autres étages. Or, la surhauteur permise au règlement ne permet pas de fournir un dégagement suffisant au-dessus du dernier niveau desservi (niveau toiture). Si l'ascenseur ne peut pas desservir la toiture, tel que proposé, la terrasse au toit devra être retirée;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'une cage d'ascenseur d'une hauteur de 4,8 mètres et à une distance de 5,72 mètres de la façade avant, ce qui contrevient aux normes du règlement prévoyant que la hauteur d'une cage d'ascenseur menant au toit ne peut excéder 3 mètres et qu'un retrait par rapport à la façade avant équivalant à au moins 2 fois sa hauteur et une distance minimale de 2 mètres des autres murs doit être respectée;

Pour ces motifs, IL EST RÉSOLU:

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du présent avis;

Que le comité consultatif d'urbanisme donne un avis **favorable** au conseil concernant la demande déposée en vertu du Règlement numéro 2023-213 de la Ville de Saint-Lambert concernant les dérogations mineures pour la construction d'une cage d'ascenseur menant au toit, selon les documents soumis par la requérante en date du 2 juin 2025.

6.2. DM – 2025-00157 – 675, avenue Green – Modules de jeux et clôture;

Conservé à l'étude pour obtenir auprès du requérant des clarifications sur la proposition afin que la demande réponde aux objectifs et critères de la règlementation.

- 7. DOSSIER DE PPCMOI
- 8. DIVERS
- 9. <u>LEVÉE DE LA RÉUNION</u>

L'assemblée est levée à 21h11.

Claude Ferguson	Cropas, Youki
Président	Cheffe de la Division du développement du territoire



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.2.1) Dérogation mineure – 675, avenue Green – Modules de jeux et clôture

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogations mineures.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogations mineures a été annoncée au préalable par un avis public publié le 11 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogations mineures respecte les critères d'évaluation prévus au *Règlement sur les dérogations mineures* (2023-213);

D'ACCORDER la demande de dérogations mineures relativement à la propriété située au 675, avenue Green, afin d'autoriser l'installation en cour arrière de cinq modules de jeux, dont un ayant une superficie de 17,70 m², ainsi que d'autoriser une clôture en cour avant.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.2.2) Dérogation mineure – 640, avenue Pine – Superficie minimale d'un logement

CONSULTATION PUBLIQUE - PRÉSENTATION DU DOSSIER

La mairesse invite les personnes présentes dans la salle à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 5 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été annoncée au préalable par un avis public publié le 15 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure respecte les critères d'évaluation prévus au *Règlement sur les dérogations mineures* (2023-213);

D'ACCORDER la demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble situé au 640, avenue Pine, afin d'autoriser l'aménagement de deux logements au sous-sol d'un bâtiment résidentiel existant ayant des superficies de 47 m² (505 pi²) et 56 m² (607 pi²).



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.1) PIIA – 1000, avenue Victoria, suite 33 – Enseignes

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'installation de deux nouvelles enseignes commerciales, soit une enseigne murale sur la façade avant du bâtiment situé au 1000, avenue Victoria, et une enseigne sur une enseigne communautaire sur socle, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.2) PIIA – 163, boulevard Montrose – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 163, boulevard Montrose, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.3) PIIA - 683, boulevard Desaulniers - Transformation des façades

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation des façades du bâtiment situé au 683, boulevard Desaulniers, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.4) PIIA – 302, rue Saint-Thomas – Transformation des façades

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation des façades du bâtiment situé au 302, rue Saint-Thomas, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.5) PIIA – 46, avenue Hickson – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

CONSIDÉRANT le courrier électronique reçu du requérant en date du 4 septembre 2025 acquiesçant aux commentaires du CCU;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 46, avenue Hickson, tel que modifié.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.6) PIIA – 379, avenue Sanford – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 379, avenue Sanford, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.7) PIIA – 281, avenue Dulwich – Agrandissement

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement du bâtiment situé au 281, avenue Dulwich, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.8) PIIA – 92, avenue Edison – Agrandissement

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'agrandissement du bâtiment situé au 92, avenue Edison, selon l'option 2, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.9) PIIA – 838, rue Closse – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 838, rue Closse, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.10) PIIA – 135, avenue de Brixton – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 135, avenue de Brixton, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.11) PIIA - 252, rue du Dauphiné – Transformation des façades

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation des façades du bâtiment situé au 252, rue du Dauphiné, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.12) PIIA – 724, rue Boissy – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

CONSIDÉRANT le courrier électronique reçu du requérant en date du 4 septembre 2025 acquiesçant aux commentaires du CCU;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 724, rue Boissy, selon l'option 1, tel que modifié.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.13) PIIA – 804, rue Boissy – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 804, rue Boissy, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.14) PIIA – 200, rue Terroux – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 200, rue Terroux, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.15) PIIA – 446, avenue Birch – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 446, avenue Birch, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le $1^{\rm er}$ octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.16) PIIA – 464, avenue de Brixton – Transformation de la façade

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la transformation de la façade du bâtiment situé au 464, avenue de Brixton, tel que déposé.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(8.3.17) PIIA – 129, avenue Mortlake – Transformation de la façade – Refus

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 3 septembre 2025;

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade du bâtiment situé au 129, avenue Mortlake, considérant que le projet n'est pas conforme aux objectifs et critères relatifs à un bâtiment principal, tels que définis à l'article 3.2.1 du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA), notamment:

- Préserver la physionomie et le caractère spécifique du bâtiment;
- Respect des matériaux de revêtement extérieur;
- Intégration harmonieuse dans le milieu bâti;
- Qualité architecturale et durabilité



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.1)	Seconde période de questions (une heure)	
Cette période de qu	uestions débute à et se termine à	



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.2) Tour de table des membres du conseil

Un second tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil peuvent s'exprimer en alternance sur différents sujets a lieu à ______.



Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 1^{er} octobre 2025 à la salle du Centre multifonctionnel situé au 81, Hooper sous la présidence de madame la mairesse Pascale Mongrain et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1 Claude Ferguson, conseiller du district n° 2 Alexandrine Lamoureux-Salvas, conseillère du district n° 3 Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4 Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5 Liette Michaud, conseillère du district n° 6 Virginie Dostie-Toupin, conseillère du district n° 7 Stéphanie Verreault, conseillère du district n° 8

(9.3)	Levée de la séance
La mairesse procè	de à la levée de la séance à